



1901-1931

Souvenir du

30<sup>e</sup> Anniversaire

de l'Union Locale 730

de la

Fraternité-Unie

des

Charpentiers et Menuisiers  
d'Amérique

et de la

22<sup>e</sup> Convention Provinciale

Jeudi, le 2, 3 et 4 juillet 1931



## UNE MAISON RESPONSABLE



JOHNNY BOUCHARD, Prop.  
Père  
40 ans d'expérience.



RAOUL BOUCHARD, Directeur  
Fils  
10 ans de service.

TELEPHONE :

Jour 4-1113 Nuit

J. BOUCHARD & FILS

EMBAUMEURS

DIRECTEURS DE FUNERAILLES

DEMANDEZ UNE DE NOS AMBULANCES

— en cas de maladie et d'accident —

**54, 5ième RUE**

QUEBEC.

# LES PROGRES DES BONNES ROUTES

## Quelques chiffres

La Province de Québec peut être fière des progrès accomplis dans l'amélioration des routes. Elle fut la pionnière de ce mouvement et elle est encore en tête des provinces de la Confédération, tant au point de vue de la construction qu'à celui de l'entretien. Son splendide réseau routier rayonne dans toutes les directions et atteint tous les districts, même les plus éloignés.

Au point de vue de la construction. — La longueur totale des routes améliorées, qui était de 3,800 milles seulement il y a dix ans, a passé en 1930 à 13,652 milles, soit 41% de la longueur totale des chemins ruraux.

Au point de vue de l'entretien. — Le département de la voirie a entretenu directement, en 1930, aux frais du gouvernement, une longueur de 11,950 milles, une augmentation de 17% sur l'année précédente. 1302 municipalités, soit 87% du total des municipalités de la province, ont bénéficié de cet entretien. Les 13% qui restent représentent en partie les cités et villes où la loi d'entretien est inopérante. 13,000 milles seront entretenus en 1931.

Les déboursés nécessaires. — Les déboursés nécessités par la construction et l'entretien des routes dans la province représentaient, en 1930, une somme globale de \$14,375,000; le montant globale dépensé depuis 1911 dépasse \$120,000,000. Ces dépenses considérables ont obtenu un résultat très pratique: elles ont amélioré la condition des cultivateurs en leur facilitant l'accès des marchés éloignés; elles ont aidé au développement du commerce et de l'industrie; elles ont enfin donné un essor considérable à l'industrie du tourisme, source d'immenses revenus dont bénéficie la majorité des citoyens de la province.

## MINISTERE DE LA VOIRIE

### QUEBEC.

*Hon. J.-E. Perrault, C.-R.*

Ministre.

*J.-L. Boulanger,*

Sous-ministre.

*Arthur Bergeron,*

Secrétaire.

**REPARATION**

— DE —

**RADIOS**



—Par un expert reconnu ayant fait études spéciales dans les plus grandes fabriques du Canada et aux Etats-Unis. Réparations de toutes les marques.

Satisfaction garantie ou argent remis

**ALBERT BROUSSEAU**

21, Ste-Héleine, Tél. 3-2503

Tél: 2-8403

COMPLIMENTS DE

**HOTEL ST-ROCH**

Premier Hôtel entièrement à  
l'épreuve du feu à Québec.

**Entrées**

230 St-Joseph.

15 Place Jacques-Cartier

250 CHAMBRES Québec, P. Q.

Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à tous les Charpentiers actuellement en convention dans nos murs, et nous les invitons à profiter de leur présence en notre ville pour visiter notre établissement. Le plus grand magasin à rayons de Québec.

LA PLUS GRANDE COURTOISIE ATTEND TOUS ET CHACUN.

Faites en sorte de ne pas retourner dans vos foyers sans apporter quelques souvenirs à ceux qui vous sont chers, ou à vos amis. Nous en avons un choix splendide à votre disposition, et à prix modiques.

Les tramways arrêtent à nos portes.

**LA COMPAGNIE  
PAQUET  
LIMITÉE**

155 — 173 RUE ST-JOSEPH.

**Fraternité unie des Char-  
pentiers et Menuisiers  
d'Amérique.**

**Employés de Manufacture de Portes  
et Chassis et Ebenisterie.**

**Local 1127**

Fondée le 14 mai, 1902

A ses assemblées tous les lundi,  
à la Salle, No. 783 Bellechasse.

Pour Correspondance,

**S. GONTHIER, Sec.**

**1070, St-Timothé,**

Montréal.

Tél. Bureau 2-8696-j

**J.-A. Grenier, Gérant** Tél. 2-1171s12

**JOSEPH GRENIER**

**LTEE**

**Marchand de Bois**

**de Construction en Général**

**Manufacturier de Portes, Chassis,**

**Menuiserie en général**

Bois de Charpente en épinette, merisier pour escalier, pin, cèdre, B. C. Fir, moulures, veneer, bardeau, lattes planche isolante Donocona, papier à couverture et à lambris, etc

**Avenue Royale. Ville de Beauport**

**Tél. Soir: 2-1171s12**

**COMPLIMENTS**

**DE**

**LA MAISON**

**T. D. Dubuc**

**Liquidation de Fonds  
de Banqueroute.**

*Jobber en Marchandises sèches.*

**214-218 rue ST-JEAN**

**Tél: 2-1718 — Québec.**

**Phone 2-8300**

**FAGUY LEPINAY  
& FILS**

**Négociants en Nouveautés**

**High Grade Novelties**

**Rue St-Jean**

**254 — 264**

**St-John Street.**

**Québec.**

COMPLIMENTS DE

LA MAISON

**O. Chalifour Inc.**

Bois et Menuiserie de Qualité

126 rue Prince-Edouard

Québec

Etiquette  
Politesse  
Sûreté  
Courtoisie  
Confort  
Promptitude

**TAXIS**  
*de Luxe*  
**4-3511**

Etiquette  
Politeness  
Safety  
Courtesy  
Comfort  
Hastiness.

A votre disposition la Nuit comme le Jour.

At your disposal Day and Night.

NOUS RECOMMANDONS

**La Bière**

(En dehors du Trust)

**CHAMPLAIN-SPECIAL**

La conquérante du Jour



**Le Porter Champlain**

est un vrai PAIN LIQUIDE

# ECOLE TECHNIQUE DE QUEBEC

Boulevard Langelier.

“Ceux qui s'entêtent de pratique sans science sont comme des marins montant sur un navire sans timon, ni boussole et qui ne savent jamais avec certitude où ils vont.”

“Etudie la science, ensuite viendra la pratique de cette science”.

*Léonard de Vinci.*

L'école Technique de Québec offre un enseignement à la fois théorique et pratique.

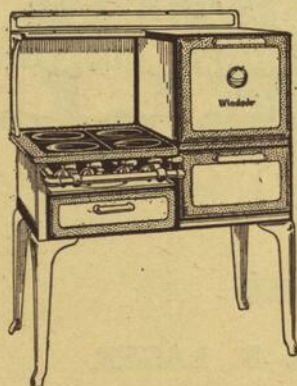
Elle accorde des bourses aux élèves méritants des 2ème et 3ème années, quand la situation de leur famille justifie le concours de l'Ecole.

**DEMANDEZ LE PROSPECTUS.**

Tél. Bureau: 4-4251 Tél. Rés: 4-4576

**J. P. Bédard & Co. Reg'd.**

Négociants



Des poêles Beach, tels que: Poêles à Charbon, Poêles Combinés, à Gaz et Electrique, Fournaises à air chaud ainsi que Laveuse électriques.

72, rue ST-JOSEPH, QUEBEC.

COMPLIMENTS

DES FABRICANTS DU

TABAC A FUMER

**ROSE QUESNEL**

DOUX et NATUREL

Conservez les COUPONS ils  
ont de la valeur.

**Rock City Tobacco Co.**

LIMITED — QUEBEC.

L I S E Z

## L'ÉVÉNEMENT



chaque matin

*Il est le premier à vous  
renseigner complètement et  
de façon impartiale.*

Ferronnerie Générale

*Outils pour menuisiers et  
charpentiers.*

Assortiment au complet d'outils

"STANLEY"

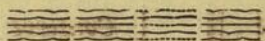
**SAMSON FILION** Ltée

343, rue St-Paul, Québec.

Avec les Compliments de

**La Brasserie  
BOSWELL**

QUEBEC



**CREAM PORTER—B. B. LAGER**



Renommée pour ses marques

Export et Etiquette verte.



TEL: Rés. 3-2110

Bureau: 3-2932

## ROMEO VACHON

MANUFACTURIER  
PORTES ET CHASSIS

Spécialité: Menuiserie Intérieure de tous genres

Trente années d'expérience au service de nos clients. Toute estimation donnée avec empressement à tous les Entrepreneurs Généraux sur tout ce qui concerne la menuiserie.

10, MARIE DE L'INCARNATION, QUEBEC.

## PRUNEAU & CIE, Limitée

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

CIMENT, — BRIQUES — PLATRE,  
PAPIERS A LAMBRIS, — PAPIERS A COUVERTURE  
BARDEAUX, — ETC., ETC.

203, rue Du PONT, Québec.

Tél: 4-4636

Tél: 7513

## ARTHUR POULIN

CONTRACTEUR  
GENERAL



249, rue ST-OLIVIER,  
QUEBEC.

## A.-K. HANSEN REG'D

(J.-Omer Amyot, Prop.)

70, rue DALHOUSIE

BOIS DE CONSTRUCTION  
EN GENERAL.

Spécialité:

Bois à finir de la Colombie  
Anglaise (B. C. Fir.)



Tél. Magasin 8007

Résidence 8008

**J.-W. CANTIN**

Marchand de Meubles

Spécialités : Bourrage de Meubles,  
Posage de Tapis et de Prélarts.

446, RUE ST-JOSEPH

Lait, Crème, Beurre & Crème Glacée

“ARCTIC”

**LA LAITERIE DE QUEBEC LIMITEE**

75 Ave. du Sacré-Cœur, Québec.

PHONE 7101-2

**RAFRAICHISSEZ-VOUS**

En buvant la fameuse “LIQUEUR”

**“WHISTLE”**

la meilleure sur le marché.

**TOUS les BOUCHONS ont de la valeur**

Embouteillage  
de Québec.

1103 rue St-Vallier.

Tél: 5358

**LA BUANDERIE LEVIS LTEE**

10, DE COURCELLE, QUEBEC.

Satisfaction garantie

SERVICE PROMPT ET COURTOIS

Téléphone 4-4604



## BIENVENUE

*Aux Charpentiers-Menusiers de la province de Québec qui nous font l'honneur de tenir leur congrès dans nos murs, je suis heureux, au nom de la Cité de Québec, de souhaiter la plus cordiale bienvenue.*

*Puisse cette convention avoir pour le bien-être de nos travailleurs tous les meilleurs résultats. La crise économique qui affecte toutes les classes se fait sentir plus sensiblement encore au sein de nos populations ouvrières. Dans les délibérations de leur congrès, je souhaite ardemment que les Charpentiers-Menusiers de notre province réalisent leurs espérances de retour aux jours de bonheur et de prospérité de jadis que nous désirons tous pour nos braves travailleurs.*

Lt.-Col. H. E. LAVIGUEUR,

Maire de Québec.

COMPLIMENTS DE



LA CIE DE  
**BETON DE QUEBEC**

Limitée

Chantier: 205 Du Pont — Tél. 4-1975  
Bureau: 267 St-Paul — Tél. 2-0583

Notre Compagnie est maintenant  
en mesure de fournir du béton dans  
toutes les parties de la ville.

Ce béton dont le mélange est fixé  
par Milton Hersey & Co., experts en  
cette matière vous assure satisfac-  
tion et vous évite le trouble d'ache-  
ter sable, ciment, pierre, etc.

Nous préparons estimes pour cha-  
que contrat. Fournissons cotations  
sans obligations.

PHONE Office Bureau: 2-1244

PHONE Rés: 9898 — 3-3776

**MATHIEU & SYLVAIN**

Entrepreneurs  
Contracteurs

**44, RUE ST-URSULE**

QUEBEC.

**L'ORANGEADE**

  
**COULOMBE**  


est de qualité supérieure,  
l'essayer c'est l'adopter.

Avec les Compliments

de

**MAURICE POLLACK**

Limitée



85, RUE ST-JOSEPH  
QUEBEC.

**LA CIE JOS. LEFRANÇOIS LTEE**

Préparation de bois de toutes sortes

**BOIS DE CONSTRUCTION ET DE CHAUFFAGE**

Bois de Charpente, Épinette, Pin, Cèdre, Pruche, Merisier,  
Chêne, Fir de la Colombie, Latte, Bardeau, Portes, Panneaux  
de Veneer en Merisier, et Cotonnier et en Fir de la Colombie,  
Merisier et Chêne à Plancher, Moulures, Celotex, Bestwall,  
Beaver Board, Etc.

Téls. 4-4601 — 4-4602

Service prompt. Prix modéré.

J.-M. DESSUREAULT, Prés. et Gérant.

**Angle La Canardière et 8ème Ave, Limoilou**

Tél. 2-5048

**HOTEL UNION**

**PLAN EUROPEEN ET  
AMERICAIN**

Prix modérés

Cet Hôtel est strictement protégée  
par un système de Sprinklers com-  
plet.

**"TAVERNE"**

112, RUE DU PONT

QUEBEC.

# Gaud. Lajeunesse Enr.

QUINCAILLIER

Spécialité: Outils de tout genres

*Prix défiant toute compétition.*

721, rue ST-VALLIER.

Tél: 9708

COMPLIMENTS DE

**EUG. LECLERC LIMITEE**

ASSURANCES

81, rue ST-PIERRE,

QUEBEC.

Tél: 2-8426 — 2-8427

Téléphone 4-3703

## LE GARAGE MODERNE ENRG.

J. E. DUPERE, Prop.

Spécialité:—VULCANIZATION

OUVRAGE GARANTI

160 RICHARDSON — QUEBEC.

"Dominion Tire Depot"

Dépositaire des Pneus Dominion et Sieberling

Gazoline — Huile — Graisse et Accessoires  
de toutes sortes.

J. O. DUGAL

Tél. 2-2244-w

Tél. Bureau: 2-2244-J

## ACHILLE DUGAL

CONTRACTEUR GENERAL

Tout ouvrage exécuté avec soin et  
promptitude à des prix très modérés.  
Moulures spéciales pour Portes et  
Chassis, contre le froid.

184 rue du Roi, St-Roch.

QUEBEC.

Tél. 4-1504

Phone 4-1504

CAR - HARTTS OVERALLS

## THOMAS CARON

Headlight — Overall

Le magasin des employés de  
chemin de fer.

Overalls, Chemises, Calottes, Gants,  
Chemises, Overalls et Calottes  
américaine.

The Railroad Men's Store

Overalls, Shirts, Caps, Gloves, Etc.

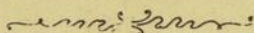
American Shirts, Overalls and Caps.

63, 5ième RUE, — LIMOILOU

---



# PREFACE



C'est avec plaisir que l'Union Locale 730 de La Fraternité-Union des Charpentiers et Menuisiers d'Amérique, à l'occasion du trentième anniversaire de sa fondation, relate dans ce programme souvenir ses progrès accomplis malgré l'opposition injuste, et la crise du chômage prolongée.

C'est pourquoi l'Union Locale a voulu compiler dans cet ouvrage, non seulement, ce qui se rapporte à elle, mais elle a cru qu'il ne pourrait se trouver de meilleure occasion pour faire un peu l'historique de la vie du charpentier et de notre organisation en général.

Le Comité, les officiers et les membres de l'Union Locale 730 sont heureux et se réjouissent de cette heureuse coïncidence qui nous a permise d'avoir en même temps la visite des délégués d'unions sœurs à notre Convention Provinciale Annuelle.

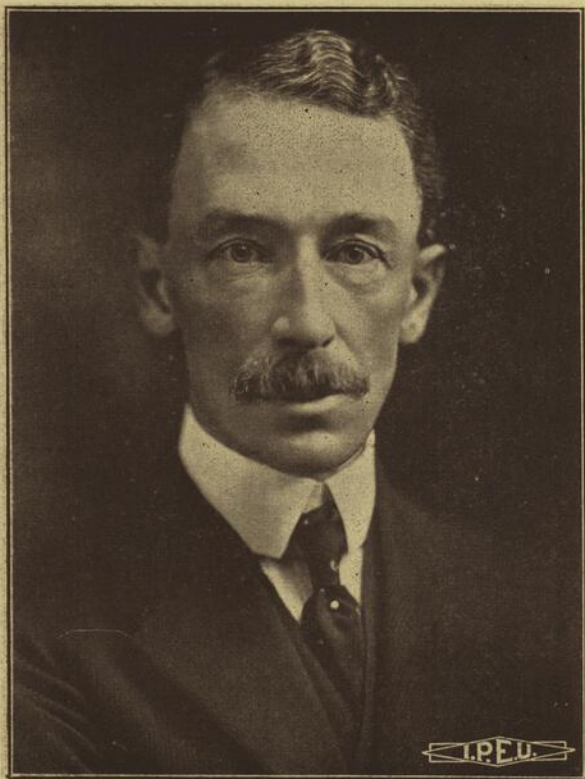
Aux Dames, Invités Officiels et aux délégués, nous souhaitons la plus cordiale bienvenue.

Nous voulons aussi nous acquitter d'une agréable tâche, en remerciant bien sincèrement tous ceux qui ont si généreusement répondu à notre appel dans l'organisation de cette convention, la célébration de notre trentième anniversaire et à la publication de ce programme. Encore une fois à tous : Merci !

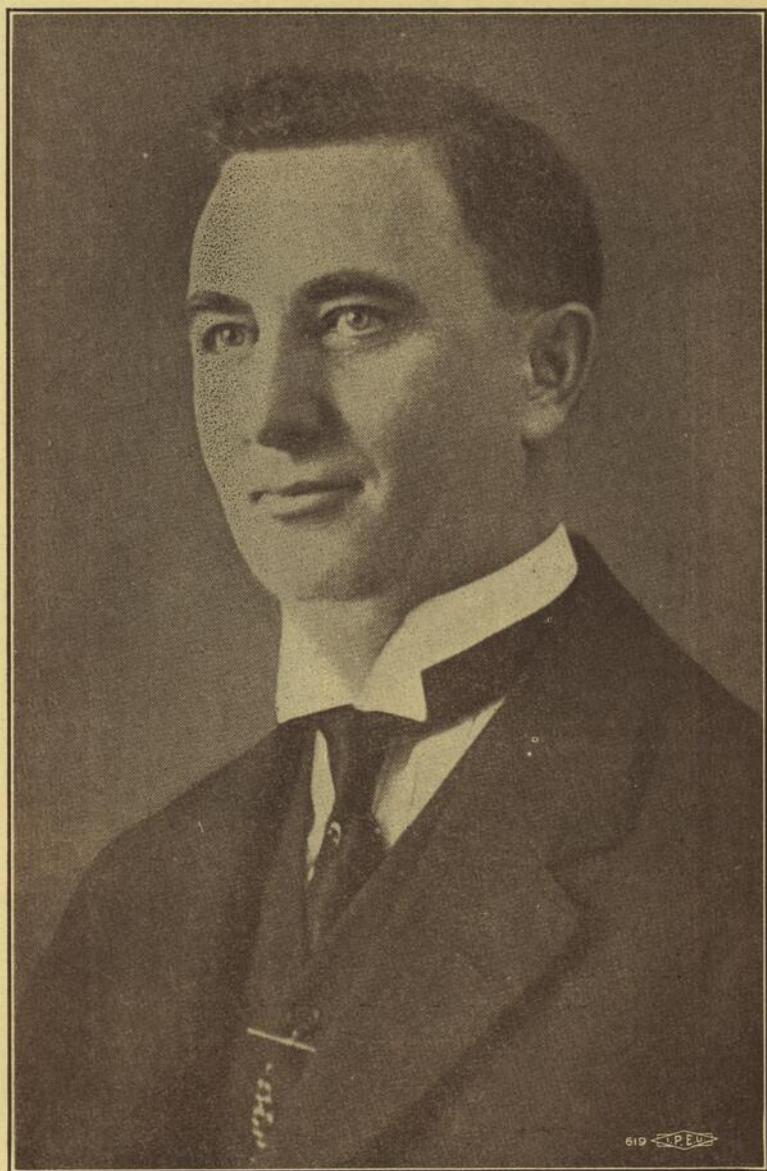
*Le Comité.*







L'Honorable L.-A. TASCHEREAU,  
Premier Ministre,  
Province de Québec.



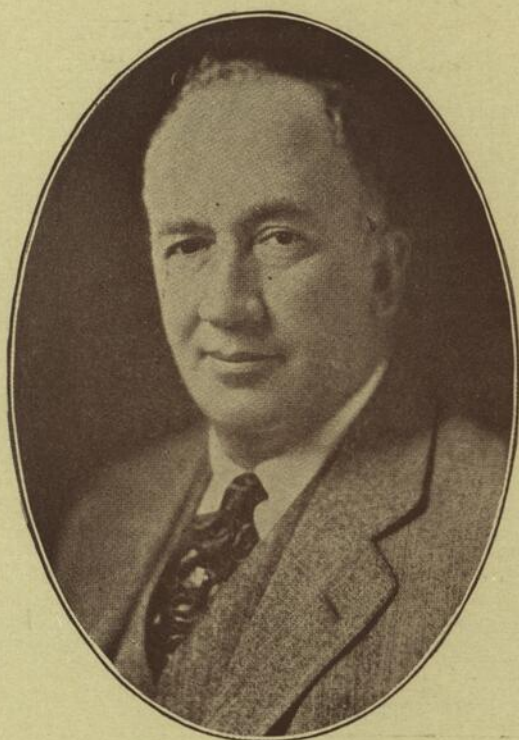
L'Honorable Sénateur G. ROBERTSON,  
Ministre du Travail,  
Gouvernement Fédéral.



**L'Hon. J. N. FRANCŒUR**

Ministre des Travaux Publics et du Travail

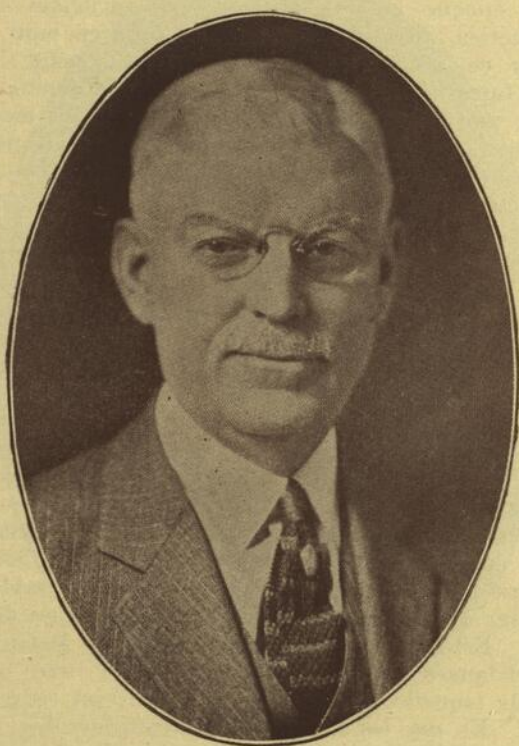
Province de Québec



**WILLIAM L. HUTCHESON**

Président Général

de La Fraternité-Union des Charpentiers et Menuisiers d'Amérique.



**M. FRANK DUFFY**

Secrétaire Général

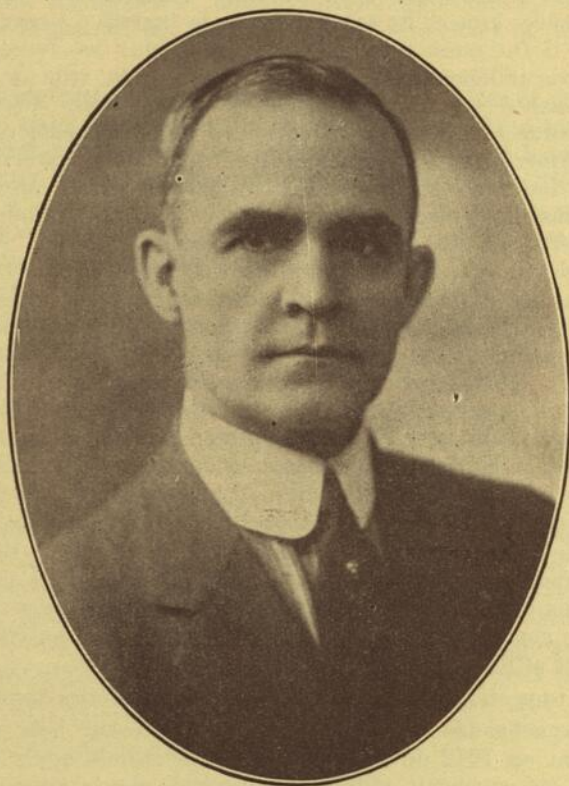
de La Fraternité-Union des Charpentiers et Menuisiers d'Amérique.

## La Fraternité des Charpentiers Menuisiers

Par Arthur Martel, membre du Bureau Exécutif général, 7ème district  
(Canada.)

Il y aura cinquante ans au mois d'août que fut fondée, à Chicago la Fraternité des Charpentiers-Menuisiers d'Amérique, grâce aux efforts infatigables et au zèle de P. P. McGuire. Il n'existait avant cette époque aucune organisation nationale ou internationale du métier, deux essais ayant été faits en vain. Dans ces circonstances ce n'était guère encourageant pour le confrère McGuire de faire une troisième tentative. Néanmoins il se mit à l'œuvre avec une telle énergie qu'il réussit. Trois mois avant la première convention il envoya de Saint Louis, un pamphlet de quatre pages appelé "THE CARPENTER", dans lequel il exhortait les hommes du métier à s'organiser, afin de se protéger contre les réductions de gages, les longues heures de travail, l'ouvrage à la pièce, ainsi que de toutes autres imperfections du métier dans ce temps-là. Il y a cinquante ans, les hommes du métier devaient combattre beaucoup de choses désagréables; ils travaillaient du lever jusqu'au coucher du soleil. La quantité, non la qualité de l'ouvrage était ce que désiraient les patrons. L'introduction des machines dans l'industrie fut la cause que plusieurs hommes se sont trouvés sans ouvrage, ou employés irrégulièrement. La subdivision du métier en différentes branches a eu pour effet de spécialiser l'ouvrage, l'absence d'un système d'apprentissage ou de quelqu'autre méthode d'enseignement technique pour les jeunes gens dans notre métier. De plus, les entrepreneurs indignes de confiance se sont lancés dans les entreprises et les conditions sont devenues telles que les entrepreneurs responsables ne pouvaient rivaliser avec eux, ce qui fut une autre cause de réduction des salaires. Est-il surprenant que le confrère McGuire ait fait appel aux hommes du métier pour former une organisation nationale, par laquelle ils pourraient obtenir un redressement de leurs griefs? Et, que les charpentiers menuisiers des unions indépendantes des différentes villes aient répondu à son appel, et, qu'après quatre jours de discussion sur ces questions, une organisation ait été formée? Les délégués assistant à cette première convention firent des plans pour le développement futur, l'avancement et le progrès de cette organisation. Ils firent appel à tous les charpentiers, leur demandant de se joindre à eux.

Le souvenir de cette première convention devra rester dans l'histoire de notre organisation jusqu'au jugement dernier. Cette grande réunion fut mémorable: trente six délégués venant de onze villes différentes et représentant douze unions locales, soit 2,042 membres, étaient présents. Ils jetèrent les fondations sur lesquelles nous avons bâti plus tard. A eux doit être donné tout le crédit d'avoir bien et sagement agi. Gabriel Edmonston, de Washington D. C., fut élu premier président général. P. J. McGuire



**M. ARTHUR MARTEL,**  
Membre du Bureau Exécutif général,  
7ième district, Canada.

fut le premier secrétaire général de l'organisation, fonction qu'il exerça pendant vingt ans. Quoique décédé depuis plusieurs années, son souvenir est encore présent dans tous nos cœurs. Les villes représentées à la première convention étaient : Cleveland, Washington, Indianapolis, Kansas City, Mo., Philadelphie, Buffalo, Détroit, New-York, Saint-Louis, Cincinnati et Chicago. Il fut alors décidé de donner le nom de Fraternité des Charpentiers et Menuisiers d'Amérique à la nouvelle Organisation. Pendant les six premières années de son existence, le travail d'organisation fut difficile, il fut aussi très ennuyeux de réunir les forces dispersés des unions indépendantes. Il existait dans la ville de New-York une puissante organisation locale de charpentiers depuis l'année 1873, connue sous le nom d'Ordre Uni des Charpentiers et Menuisiers d'Amérique. Les officiers généraux de la fraternité s'efforcèrent d'induire cette association à s'affilier ou se consolider avec eux. Ainsi ils jetèrent les bases d'une des plus grandes organisations ouvrières de charpentiers du monde entier. William J. Shields devint président général de l'organisation en 1886, et son ambition fut d'amener la consolidation de l'Ordre Uni avec la Fraternité, durant la période pendant laquelle il demeura en fonction. Ses désirs furent exaucés en l'an 1888, à la convention tenue à Détroit. Des délégués de l'Ordre Uni ne voulant pas perdre son nom, la question d'affiliation restait en suspens sur ce point seulement. Afin que l'harmonie puisse régner parmi les hommes du métier, la Fraternité a consenti à accepter le mot Unie qui fut aussi accepté par la plus vieille organisation, et depuis ce jour jusqu'à maintenant, elle a été connue sous le nom de Fraternité Unie des Charpentiers et Menuisiers d'Amérique. En 1894 les charpentiers allemands furent admis au sein de l'organisation, puis, dans le cours de la même année, les meubliers et les travailleurs sur machines à bois firent leur demande d'admission mais ils ne furent affiliés qu'en 1895.

En 1901, les charpentiers de New-York furent admis. Après une lutte acharnée et longue, les travailleurs sur bois, amalgamés, décidèrent en 1912 de s'affilier, et furent admis après qu'un contrat eut été sagement rédigé et approuvé par le vote referendum des deux organisations, en 1913. La Fédération des constructeurs maritimes et des charpentiers et menuisiers de navires de la côte du Pacifique furent ensuite admis, et la dernière, mais non la moindre, la Société Amalgamée des charpentiers et menuisiers a été admise au commencement de l'année 1914. Un contrat fut passé, laissant à la Société amalgamée le contrôle de son système bénéficiaire, et donnant à la Fraternité le contrôle complet et absolu de toutes les questions relatives au mouvement économique et militant des unions ouvrières partout où la Fraternité Unie a juridiction. Au commencement de l'année 1924, la Société Amalgamée des Charpentiers et Menuisiers ayant violé les termes du contrat qui existait entre elle et la Fraternité Unie des Charpentiers Menuisiers d'Amérique, fut annulée, et les membres de la

Société Amalgamée des Charpentiers et Menuisiers sont devenus membres de notre organisation avec tous les droits et privilèges des membres de celle-ci. La juridiction de la Fraternité Unie des Charpentiers et Menuisiers d'Amérique comprend toutes les branches du métier de charpentier et menuisier. Elle a le pouvoir d'établir et de donner des chartes aux unions locales subordonnées, ainsi qu'aux unions auxiliaires, conseils de district, dans toutes les branches du métier et à tout ouvrier expérimenté travaillant dans cette industrie, ses mandats devant être obéis et observés en tout temps.

La Fraternité Unie se réserve le droit de régler et de déterminer toutes questions concernant la confraternité dans ses différentes branches relativement au métier. Aux unions locales subordonnées, aux unions auxiliaires, conseils de districts, d'état ou de province, il est concédé le droit de faire toutes les lois nécessaires à leur gouverne pourvu qu'elles ne viennent pas en contradiction avec les lois du corps international.

L'autonomie du métier de la Fraternité des Charpentiers et Menuisiers d'Amérique consiste dans le moulinage, à fabriquer, façonner, joindre, assembler, ériger, poser ou démanteler tout matériel de bois, ou métal creux, ou fibre ou matériel composé en partie de bois, et le posage et le montage des machineries, où l'habileté, la connaissance et l'expérience d'un charpentier sont requises, soit par l'opération des machines ou des outils.

Notre réclamation de juridiction s'étend par conséquent aux divisions et subdivisions suivantes du métier: charpentiers et menuisiers de navires et calfats; constructeurs de navires et bateaux; charpentiers de cale, de quai et de pont; constructeurs d'escaliers; poseurs de planchers; ébénistes; hommes d'établi; meubliers; constructeurs de moulins; constructeurs de chars; travailleurs de boîtes; travailleurs de cannes et rotin; ainsi que tous ceux travaillant comme opérateurs de machines à bois. Quand le terme "charpentier" est mentionné, cela comprend toutes les subdivisions du métier, ci-haut mentionnées.

Notre organisation a tenu 21 conventions comme suit:—

|              |       |      |                |       |      |
|--------------|-------|------|----------------|-------|------|
| Chicago      | Ill.  | 1881 | Scranton       | Pa.   | 1900 |
| Philadelphie | Pa.   | 1882 | Atlanta        | Ga.   | 1902 |
| Cincinnati   | O.    | 1886 | Milwaukee      | Wisc. | 1904 |
| Buffalo      | N. Y. | 1888 | Niagara Falls  | N. Y. | 1906 |
| Detroit      | Mich. | 1890 | Salt Lake City | Utah. | 1908 |
| Chicago      | Ill.  | 1892 | Des Moines     | Iowa. | 1910 |
| St. Louis    | Mo.   | 1894 | Washington     | D. C. | 1912 |
| Indianapolis | Ind.  | 1896 | Indianapolis   | Ind.  | 1914 |
| Cleveland    | O.    | 1898 | Fort Worth     | Tex   | 1916 |
| New York     | N. Y. | 1884 |                |       |      |

Depuis cette date jusqu'à 1924 nos conventions ont été tenues dans la ville de Indianapolis, Ind.

Nous avons maintenant nos conventions générales à tous les quatre ans; en 1928 elle fut tenue à Lakeland Floride, et c'est à cet endroit que notre Fraternité s'est acquise un terrain de 1800 acres sur lequel elle a construit une magnifique bâtisse en vue de loger et de prendre soin de nos vieux membres pionniers. Cette bâtisse est construite d'après des plans les plus modernes et donne le maximum de confort, elle peut abriter quatre-cents pensionnaires en plus du personnel.

L'inauguration du Foyer des Charpentiers eut lieu le 1er Oct. 1928. Erigé près du magnifique Lac Gibson, cela donne l'avantage à nos membres âgés de jouir du sport de la pêche, il y a en plus, champs de golf, tennis, croquet, enfin tous ce qui est nécessaire pour passer son temps agréablement.

Un système de pension a été établi depuis 1930 et ceux qui ne veulent se prévaloir des privilèges du Foyer, peuvent recevoir cette pension, qui est payée par l'entremise de L'Union Locale trimestriellement. Nous avons actuellement au-delà de quatre mille membres qui jouissent de ces grands privilèges, soit de la pension soit du Foyer.

Une grande partie du terrain est employée à la culture d'oranges, et notre Fraternité a déjà retiré des bénéfices appréciables.

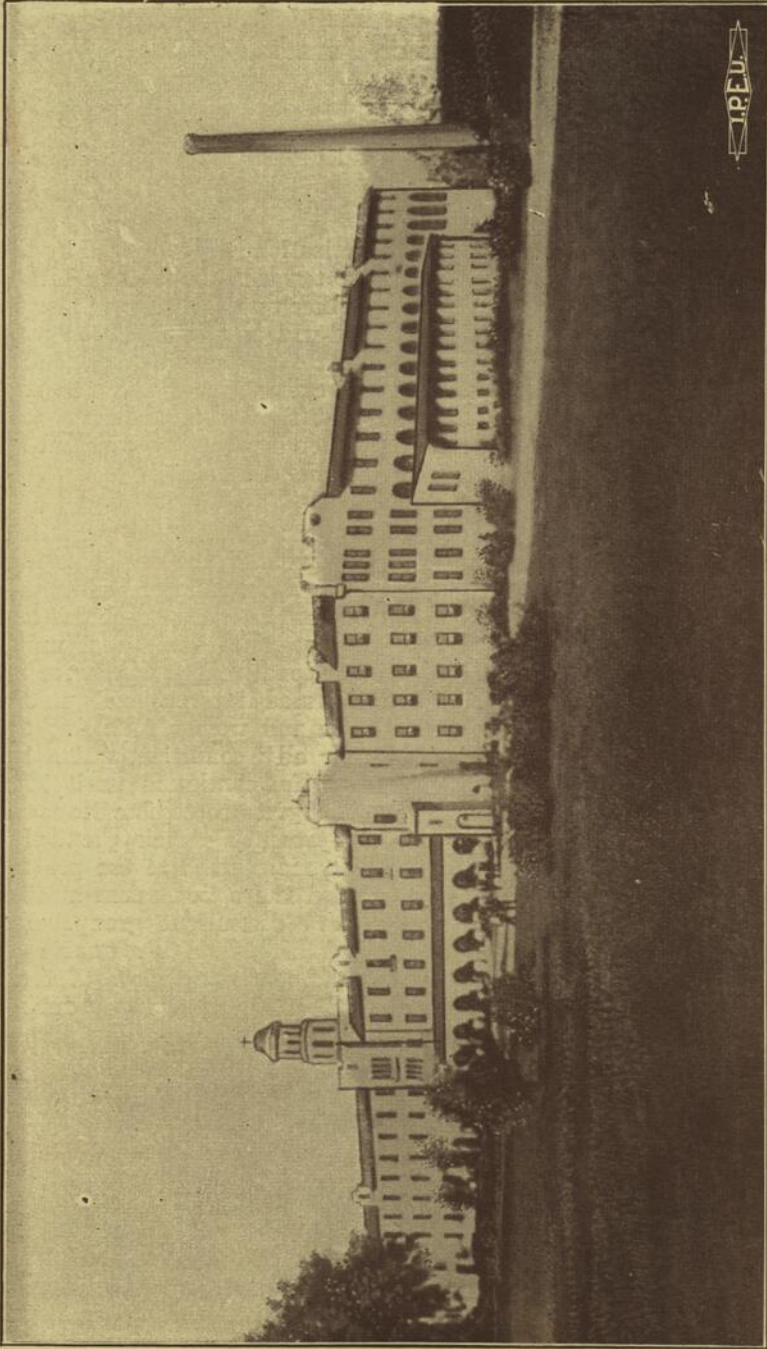
Les confrères suivants ont rempli la position de président général de l'organisation durant les quarante-cinq dernières années:

MM. Gabriel Edmonston, John D. Allan, J. P. McGinley, Jos. P. Billingsley, Wm. J. Shields, D. P. Rowland, W. H. Kliver, Henry H. Trenor, Chas. B. Owens, Henry Lloyd, John William, D. Huber, James Kirby, Wm. Hutchison.

L'organisation est composée de 2136 unions locales, 140 Conseils de District, 25 Conseils d'Etat, et deux Conseils Provinciaux, donnant un total de 364,993 membres. Nous avons aussi 130 Unions Locales de Dames Auxiliaires, composées des mères, femmes, filles et sœurs des membres de notre organisation.

La moyenne des taux des gages par jour était en 1881 de \$2.00 et la moyenne des salaires est de \$8.00 par jour et la moyenne de travail de 8 heures avec demi congé le samedi, dans toutes les grandes villes sous notre juridiction, et afin d'aider à la solution du problème du chômage causé en grande partie par l'utilisation de la machinerie, notre Fraternité recommande l'établissement de la journée de 7 heures. Dans plusieurs grandes villes du continent la semaine de cinq jours fut établie.

Ceci démontre pleinement le succès remarquable obtenu par la Fraternité Unie des Charpentiers et Menuisiers d'Amérique pour les Ouvriers appartenant à ce métier.



FOYER DES CHARPENTIER — THE CARPENTER'S HOME    Lakeland, Floride

## Aims and Accomplishments of the Trades and Labor Congress of Canada.

By TOM MOORE, President,

Trades and Labor Congress of Canada.

The community value of any organization is best judged by the degree to which its work contributes towards the betterment of conditions of national life and the further service it can render in the development of international good-will and co-operation with the object of securing the future peace of the world. Labor Organizations should not expect to be exempt from this code and it is by that standard I would ask that the accomplishments and aspirations of the Trades and Labor Congress of Canada and its affiliated national and international unions should be judged.

Whilst labor Conferences were held in Canada as early as 1873, first at Toronto and later at Ottawa, it was not until 1883 that the present Trades and Labor Congress of Canada came into being. In the earlier years of the Congress its membership was open to all groups of workers whatever their form of organization. The knights of Labor, and industrial organizations; local units, often taking such sounding titles as national unions etc., were all competing with the more recently formed international unions which were generally composed of men and women following the same trade or calling. This "free for all" condition, which led to continuous internal conflict and strife, continued until 1902 when a decision was reached by the Congress to confine its membership to only one organization representing each particular trade or calling. This policy has been maintained to the present time and the results have fully justified the action taken at that time. Then, as now, there were small dissentient groups who would not submerge their identity, and individuals unable to overcome their personal ambitions sufficiently to allow of their participation in the general movement. As a consequence during the nearly thirty years which have since elapsed there has always existed a varying number of dual organisations. The present status of these can best be judged by quoting from the last published report of the Federal Government for the year ended December 31st, 1930. This report roughly divides the 322,449 organized workers into the following six categories:

(1) International Unions: 203,478 of which 157,445 are reported as affiliated to the Trades and Labor Congress of Canada, the remainder being mostly accounted for by the membership of the four railway transportation brotherhoods who, whilst adopting similar policies and co-operating closely with the Congress, maintain their own national legislative boards.



**M. Tom MOORE,**

Président

Congrès des Métiers et du Travail du Canada.

(2) Canadian Central Labor Organizations: 57,168 of which 10,805 are affiliated to the Trades and Labor Congress of Canada, making with the 157,445 above referred to a total membership of 168,250 for that body.

The All Canadian Congress obtains its total membership of 27,963 in this group.

(3) Industrial Workers of the world: 3,741.

(4) One Big Union: 23,724.

(5) Independent Units: 9,338.

(6) National Catholic Syndicates, which body is practically confined to the Province of Quebec, 25,000.

These statistics demonstrate clearly the overwhelmingly predominant position which the international trade union movement and the Trades and Labor Congress of Canada occupy in this Dominion.

Notwithstanding misleading propaganda constantly being circulated, the membership of these international unions and that constituting the four railroad brotherhoods is composed of Canadian citizens whose loyalty to the country in which they reside and earn their living will compare favorably with that of any other group. They are officered by Canadians and most of the larger organizations have considerable of their funds invested in Canadian bonds and securities. In addition huge sums are paid out annually to Canadian members for death benefits, old age pensions, disability donations, sickness and unemployment allowances, strike benefits, etc., which, added to the cost of maintaining Canadian Organizing and Executive staffs, far exceeds the total of the proportion of monthly fees transmitted to international headquarters from this country.

The Trades and Labor Congress of Canada is an absolutely autonomous national body whose policies are controlled and directed solely by the decisions of its annual conventions at which no delegate is seated unless he is a resident of Canada and member of a Canadian local union for not less than six months prior to the holding of the convention: neither can they hold membership in any Communist Organization.

It is constituted of the local unions in Canada of international organizations in addition to which it has in direct affiliation a number of national and other unions including the Federated Association of Letter Carriers, National Association of Marine Engineers, Alberta Civil Servants Association and a large number of other provincial and local organizations. Its affiliates generally are organized on a basis of their craft or calling but there is no fixed rule in this respect and where the industrial form of organization, such as in the case of the mine workers, has been found

more acceptable to the workers when they are organized in that manner. Matters strictly pertaining to their own craft or occupation are dealt with by the respective organizations, the Congress functioning to supplement these activities by the building up of favorable public opinion and the securing of legislation beneficial to wage earners. This work is carried on by a National Executive, Provincial Executive Committees or Federations of Labor, and approximately fifty Trades and Labor Councils established in the chief industrial centres of the Dominion.

Space will not permit of explaining in further detail the respective activities of these bodies, but it might be said in general terms that the organized labor movement, as represented by the Trades and Labor Congress of Canada, has its ramifications in every part of the Dominion and includes within its membership workers of all trades or callings, — skilled and unskilled, — irrespective of whether they obtain their living by manual, clerical or any other kind of labor.

Whilst the Congress has participated on several occasions in the formation of labor political parties it has avoided the too close linking of political and trade union activities, having learned from experience that this is liable to lead to an endeavor to obtain political objects by use of economic power as demonstrated by the One Big Union in its strike in 1919. Knowing this, the Congress therefore maintains a neutral position in respect to party politics, concentrating its efforts on uniting all workers in the trade union movement without discrimination because of either their political or religious beliefs. Its power lies in the ability to convince the public of the justice of its cause and by that means create sufficient favorable public opinion to influence those in authority, whether in the Federal, Provincial or Municipal spheres, to adopt labor's proposals.

At the same time it cannot be too strongly emphasized that labor unions are the best school for educating workers to take an active interest in public affairs and from Labor's ranks there are many today occupying positions of responsibility and trust in Municipal, Provincial and Federal Legislative Bodies. Amongst these might be mentioned in this respect, the present and two preceding Federal Ministers of Labor and the Minister of Labor in Saskatchewan, all four of whom are members of the international trade union movement. The results achieved by this policy are sufficient evidence of its wisdom.

An impartial investigator stated recently that the origin of practically all social and labor legislation today on the Statutes of Canada and its Provinces can be traced to the activities of the Trades and Labor Congress of Canada and its affiliated organizations.

Without attempting a complete compilation, brief reference in support of this statement may be made to the following:

It is attributable to the efforts of the Trades and Labor Congress of Canada and its affiliated organizations that Labor Departments have been created both in the Federal and Provincial Governments. Also the securing of Workmen's Compensation Acts, based on the collective liability principle, first in the Province of Ontario in 1915 and progressively in each of the other provinces. Quebec is the last to comply with Labor's requests in regard to this, having amended its compensation legislation during last session of the Legislature so as to harmonize with that of other provinces. Benefits provided by these measures have been from time to time materially increased and millions of dollars annually now go towards the maintenance of injured workmen and the dependents of the victims of fatal accidents which previously went into the coffers of insurance companies or were expended in legal fees and useless litigation.

Legislation providing for pensions for widowed mothers with two or more dependent children has been secured in all provinces except Quebec and Prince Edward Island, though New Brunswick has not yet put into operation the Act which it adopted in 1930.

Minimum Wage Acts which protect women workers against exploitation have been obtained through the efforts of the Congress in all provinces except Prince Edward Island, though again the Act adopted a year ago by New Brunswick has not yet been put into force. This legislation has been extended in Alberta and recently in Manitoba to include male workers employed in classes covered by orders issued under the authority of the Minimum Wage for Women Act whilst in British Columbia a separate Minimum Wage Act applying to male workers was adopted in 1925.

The enactment of the first Factory Act along with amendments found necessary from year to year to meet now new conditions in industry; likewise the regulations for proper factory inspection, enforcement of safety and hygienic conditions in industry and on construction works, are the result of the efforts of the Trades and Labor Congress of Canada.

Similar activities in the educational field have resulted in the securing of Legislation in practically all provinces providing for compulsory school attendance; the raising of the school age and in several provinces the furnishing of free school books up to certain grades and for the provision of facilities for technical education etc.

Organized labor, as represented by the Trades and Labor Congress of Canada, co-operated with the building and construction industries and the educational authorities in the framing, and later in the administration, of the Ontario Apprenticeship Act whereby several hundred boys in the building industry in that province are now receiving a proper apprenticeship training.

The adoption by the Province of British Columbia in 1924 of the legislation providing for observance of the eight hour day

in industry and the incorporation of a similar provision by the Federal Government in its Fair Wage Act of 1930 is directly attributable to the persistent agitation of the Congress for complices with the Eight Hour Day Convention of the International Labor Organization (League of Nations) adopted at the first conference in Washington in 1919.

Starting its agitation for a Dominion Old Age Pension Act almost thirty years ago, the Congress has played an active part in securing the enactment, by the Federal Government, of the old age pension measure of 1927. Dependent as this is upon enactment of similar legislation by the provinces it has resulted, owing to the lack of action on the part of some of these, in many aged needy workers being still unable to obtain these benefits. As a consequence the Congress is continuing its efforts to secure changes to the Act which would ensure its immediate Dominion-wide application. It should be mentioned, however, that notwithstanding the restrictions imposed by the present legislation more than 55,000 aged workers are now enjoying a measure of protection in their declining years which would otherwise have been denied them.

Splendid as these achievements are, present conditions demand even greater effort. Outstanding among the major matters demanding attention is that of unemployment and under-employment. Whilst using its full influence to secure temporary relief the Trades and Labor Congress of Canada has also sought a more permanent solution of this man-made problem.

To this end it has urged amongst other measures the general adoption of the five day work week and shorter work day so as to distribute more evenly the opportunities for employment which are becoming increasingly scarce owing to the displacement of labor by machinery. It has also consistently agitated for several years for the enactment of a Dominion Unemployment Insurance Measure. By these means it is believed that the volume of unemployment will be materially reduced. First, because of the financial responsibility imposed, industry would devote greater effort to stabilization of employment. Secondly, it would provide a reserve fund to be paid out to workers during periods of unemployment thereby maintaining a greater degree of purchasing power during trade depressions, in addition to which it would tend to remove the fear of unemployment from others, causing them to continue their spending more freely than otherwise would be the case and thirdly it would remove part of the burden of unemployment from the individual to industry and the State where it more properly belongs.

Without attempting to give a detailed reference to the many national bodies, governmental and voluntary, in which the Trades and Labor Congress has representation and with which it is actively co-operating, mention might be made of the following:—

The Employment Service Council of Canada, the Dominion Council of Health, the National Research Council, the Canadian National Railways Directorate, Dominion Fire Prevention Association, National and Provincial Safety Leagues, Canadian Council on Child and Family Welfare, Canadian Engineering Standards Association, Frontier College etc.

In the larger field of international affairs, the Congress has also played its part. Its representative formed part of the delegation accompanying the Prime Minister to Paris in 1918-19 when the Peace Treaty was being made. Arising out of that came the formation of the International Labor Organization under the aegis of the League of Nations and since that time in accordance with the conditions laid down in Part XIII of the Treaty, the Congress has been recognized by the Dominion Government as the body most representative of Canadian workers and therefore entitled to name the labor delegate and advisers to each of the succeeding annual conference of the I. L. O. From its inception the Canadian worker's representative has been accorded one of the six seats allotted to workers in the governing body and at its meeting and those of the annual conferences they have played an important part in international labor affairs.

The Congress is also affiliated with and strongly supports the International Federation of Trade Unions, with headquarters at Amsterdam.

A word to those who might be influenced by statements of opponents of the Trades and Labor Congress of Canada that its policies are being repudiated by the workers of Canada: Though reaction following the war did result in a decrease in membership it is well to know that during the past four years a marked recovery has taken place during which period no less than 35,850 new members have been added to its ranks. This number is greater of itself than the membership of any of the other bodies seeking at this time to create divisions and disunity in the ranks of Canadian workers by their appeals either to a spirit of narrow nationalism or segregation according to their religious beliefs.

Might I, in conclusion, extend my sincere thanks to the Carpenters of Quebec for the opportunity presented to me to give publicity to these facts respecting the trade union movement in Canada and I sincerely trust that, brief and sketchy though they have necessarily been, they may result in a better understanding of the aims and objects, aspirations and accomplishments of those who have banded themselves together in the national and international unions which form the Trades and Labor Congress of Canada.



**M. Alsée BASTIEN,**  
 Représentant général  
 pour le Canada et la Fédération Américaine du Travail.

## La naissance d'une grande organisation

*Par Alsée Bastien*

*(Rept. canadien de La Fédération Américaine du Travail)*

Juin 1931 marque le 30ème anniversaire de la fondation du Local 730 de la Fraternité Unie des Charpentiers Menuisiers d'Amérique à Québec 1931. 1931 marque aussi le 47ème anniversaire de la fondation du Congrès des Métiers du Travail du Canada.

1931 marque encore un important anniversaire dans les annales du Travail organisé dans l'Amérique du Nord; en effet c'est en 1931 le 15 Novembre, que la Fédération Américaine du Travail célébrera le 50ème anniversaire de sa fondation. Il y avait une quantité d'unions de métiers tant nationales qu'internationales, mais il n'y avait aucun système de co-opération si nécessaire à la bonne direction d'un mouvement aussi important au bénéfice de la classe ouvrière.

De dévoués unionistes convaincus qu'une fédération était nécessaire pour avancer la cause unioniste et renforcer les unions déjà existantes assumèrent la responsabilité de promouvoir l'idée. Des dirigeants ouvriers proéminents composèrent une première conférence qui fut tenue à Terre Haute en Août 1881.

Cette conférence préconisa une organisation modelée sur le Congress Trade Union (syndicaliste) Britannique, démontrant la nécessité de l'existence d'un corps traçant une ligne de conduite en fait de législation ouvrière et d'organiser une agitation en faveur des principes des Unions de Métiers. La conférence crut alors qu'une fédération de ce caractère pouvait être organisée avec des règlements simples et sans organisateurs salariés. La conférence se composait principalement de représentants venants de la partie Ouest de l'Amérique du Nord.

Mr J. E. Coughlin, Président de l'Union Nationale des Tanneurs et Corroyeurs.

Mr R. Powers, Président General Union des Navigateurs des Grands Lacs.

Mr Lyman A. Brant, Union Internationale des Typographes.

Mr P. J. McGuire, Assemblée des Métiers de St-Louis et Secrétaire-Général de la Fraternité Unie des Charpentiers et Menuisiers d'Amérique.

Mr T. Thompson de l'Union des Mouleurs en Fer de Dayton Ohio.

Mr George W. Osborn, de l'Union des Mouleurs en Fer de Springfield Ohio.

Mr W. C. Pollner, Assemblée des Métiers de Cleveland.

Mr Samuel L. Liffingwell, Assemblée des Métiers de Indianapolis.

Mr J. R. Backus Union Amalgamée des Travailleurs de Terre Haute.

Mr George Clark, Président Général de l'Union Internationale des Typographes.

Mr P. F. Fitzpatrick, Président Général de l'Union des Mouleurs en Fer d'Amérique.

Mr John Kinnear, Président du Conseil des Métiers et du Travail de Boston.

**Mr George Rodgers, Président du Conseil des Métiers et du Travail de Chicago.**

Le Président de la Conférence Mr Lyman A. Brant et Mark W. Moore Secrétaire correspondant constituèrent un comité. Ils circularisèrent les Unions de Métiers, les invitants à participer à un grand Congrès ouvrier devant se réunir à Pittsburg le 15 Novembre 1881.

La réponse à l'invitation fut très généreuse et quand le Congrès s'ouvrit dans la salle Turner à Pittsburg il y avait 107 délégués présents représentant 8 organisations Nationales et Internationales, 11 Conseils Centraux, 42 Unions Locales, 3 Assemblées de District. (Chevaliers du Travail,) et 46 Assemblées Locales, (Chevaliers du Travail,) repartis tant au Canada qu'aux Etats-Unis.

Lyman A. Brant de l'Union Internationale des Typographes, ouvrit la Convention et Mr John Jarret, Président Général de l'Association Amalgamée des Travailleurs en Fer et Acier des Etats-Unis et du Canada, fut élu par acclamation Président Temporaire. Mr Mark L. Crawford, imprimeur de Chicago et Mr H.-H. Bengough, imprimeur de Pittsburg, furent élus Secrétaire. Ils eurent l'assistance de Mr C. Pollner, cigarier de Cleveland, qui avait servi comme secrétaire à la conférence de Terre Haute. Plus tard ces élections furent faites d'une manière permanente et Mr Richard Powers, fut élu Vice-Président additionnel.

L'Organisation reçut le nom de Fédération des Unions de Métiers et du Travail. Un comité de Législation fut élu pour prendre soin des activités jusqu'au Congrès suivant. Ce comité s'organisa en nommant les Officiers suivants: Président: Richard Powers; 1er Vice-Président, Samuel Gompers; Trésorier, Alexander C. Ranklin; Secrétaire, W.-H. Foster.

Ce Congrès employa la plus grande partie de son temps à définir les détails d'un plan d'organisation et il n'y avait aucun précédent à suivre pour déterminer la base de représentation, fonctions et ligne de conduite. Toutefois c'était significatif qu'aucun représentant des Chevaliers du Travail ne prit part aux Conventions suivantes.

Mais la Fédération a failli de faire ce dont elle avait le plus de besoin — l'extention des principes du "Trade Unionism". Le nombre de ses membres et son influence diminua durant une lutte ouverte qui se développa contre les Chevaliers du Travail.

En 1886 un mouvement pour sauvegarder les Unions de Métiers fut entrepris par les Exécutifs des différentes Unions. Ils convoquèrent une conférence des représentants de toutes les Unions Nationales et Internationales à se rencontrer à Colombus le 8 Décembre 1886. Les dirigeants de ce mouvement étaient influents dans la Fédération des Unions de Métiers et du Travail; par conséquent la sixième convention eut lieu à Colombus, commençant une journée avant le Congrès National de Métiers.

La conférence des Unions Nationales des Métiers considéra la situation résultant de leur incapacité d'en venir à une entente avec les Chevaliers du Travail et formèrent une organisation du nom de Fédération Américaine du Travail. La vieille Fédération vota en faveur de l'amalgamation et avisa tous ses membres de s'affilier.

Les officiers suivants furent élus afin de continuer le travail jusqu'à la prochaine Conventions: Président, Samuel Gompers; 1er Vice-Président, George Harris; Secrétaire, P.-J. McGuire; Trésorier, Gabriel Edmonston.

Depuis ce moment là, commença l'accroissement continu du "Trade Unionisme" sur le continent et d'autres Unions de grande influence, s'adjoignirent, ce qui nécessita des Quartiers Généraux et des Officiers salariés.

Dans les pages des records des années antérieures apparaissent les noms de pionniers vénérés du le mouvement ouvrier tels que: Samuel Gompers, P.-J. McGuire, John McBride, James Duncan, Henry Emerick, Edward Finklestone, John T. Elliot, William Weihi, Adolph. Strausser, J.-P. McDonnell, Mark Crawford, Frank Foster, W.-H. Foster, Hogo Miller, Chris. Evans, Robert Howard, John Jarret et plusieurs autres qui continuèrent ce que les pionniers avaient commencé.

Le mouvement ouvrier est distinctivement un mouvement humanitaire dont les caractères distinctifs sont l'habilité de ses dirigeants et l'esprit bien déterminé de tous les membres. L'on doit beaucoup à ces dirigeants dont la discrétion et l'intelligence étaient si essentiels pour transformer un "cable de sable" en force compétente et efficace pour le progrès humain.

De grands changements industriels ont marché de pair avec nos 49 années d'activité — l'usage de l'électricité comme éclairage et pouvoir, propriétaire sous forme de corporation qui accompagne le trust et la production intensive, le développement technique et scientifique l'établissement du principe du haut salaire et la journée plus courte de travail.

Les résultats obtenus de par les principes d'organisation et Fédération de la "Fédération Américaine du Travail" furent un bénéfice mutuel aux organisations affiliées.

Les principes que la carte d'union est une création du mouvement ouvrier et un organisme de sa juridiction ont démontré les sens des règles du control et un type de direction, non entravé du control centralisé. Nous avons établi des principes dirigeants — volontarisme, indépendance dans les entreprises conjointes, moins d'heures de travail, plus hauts salaires, réclamant les conditions premières d'un plus confortable genre de vie.

Il y eut durant les 49 dernières années des consolidations d'Unions Ouvrières, apportant des plus grandes responsabilités et opportunités pour l'autonomie des Unions de Métiers, il y eut l'extension des organisations des Métiers aux Ouvriers non organisés et des fédérations de ces Unions Locales en groupe National et International, il a été créé des agences pour l'ajustement des difficultés entre unions; en plus la Fédération serait comme corps dirigeants sur toutes les matières concernant tous les ouvriers: c'est le médium par lequel on fait face aux problèmes nouveaux et conjoints et reconnu partout comme le porte parole des ouvriers du continent Américain. Le continent Américain renferme beaucoup de territoires et les principaux sont les Etats-Unis et le Canada, au point de vu économique, emploi conditions de travail, salaires etc., les ouvriers Canadiens ont immensément bénéficiés des opérations de la Fédération Américaine du Travail.

Il ne faut pas attribuer au concours des circonstances, ni à l'intérêt pécunier, l'existence au Canada des Unions Internationales, mais bien à l'expresse demande des ouvriers canadiens. Au point de vue national et législatif nous avons notre autonomie complète. Le Congrès des Métiers et du Travail du Canada modelé sur le système de la Fédération Américaine à pour mission de sauvegarder les intérêts des ouvriers devant le Parlement Fédéral et les différents Parlements Provinciaux. Quand l'on dit: Fédération Américaine du Travail, c'est parce quelle opère sur le continent Américain ou l'Amérique du Nord. Le Canada comme toute autre partie y est compris, et la preuve c'est qu'il y a cinquante ans la Fraternité Unie des Charpentiers et Menuisiers d'Amérique jetait les bases de sa fondation en la ville de Chicago le 8 août, des délégués venant des 4 coins du continent entendirent le rapport du Comité d'organisation provisoire et encore là M. P. J. McGuire était un des plus vigoureux partisans de ce grand développement; les cinq principaux points sur l'agenda étaient les suivants:

- 1° Réduction des heures de Travail.
- 2° Organisation Générale du Métier.
- 3° Alliance avec les Charpentiers du Canada.
- 4° Relation Fraternelle avec les Charpentiers d'Europe.
- 5° Action concernant la fédération continentale des Métiers.

Aussi grand qu'à été notre progrès dans le passé, aussi effectifs qu'ont été nos principes en nous procurant l'accomplissement

concret, il y a immédiatement devant nous des problèmes qui défient nos ressources et des difficultés établissant les conditions de notre progrès futur. Nous avons besoin pour faire face à ces problèmes de la même concentration et dévotion qu'on y apporta lors de la fondation de notre mouvement; nous avons en plus, besoin de connaissances exactes de l'industrie et du progrès social et la capacité de direction industrielle que les méthodes actuelles requièrent. Nous sommes très reconnaissants pour ce que nos pionniers ont accompli, et de l'héritage qu'ils nous ont laissé. Sur nous retombe le devoir et l'opportunité de faire face aux problèmes de l'industrie et de la Vie modernes. Ces problèmes sont similaires en nature à ceux auxquels nos unions ont eut à faire face depuis les derniers 49 ans, mais leur étendu, leurs complications, leurs situations actuelles, les changements rapides des méthodes et de la technique, demandent de nous des conditions et programmes nouveaux. Nous avons besoin de bons dirigeants, et plus que jamais dans notre histoire, d'un mouvement unioniste renseigné et militant.

---



**M. P. M. DRAPER,**

Secrétaire-Trésorier

Congrès des Métiers et du Travail du Canada.

## The International Labor Movement in the Province of Quebec.

John T. Foster, Vice-President Trades and Labor Congress of Canada.

---

To write of the history of the International labor movement and its activities throughout the Province of Quebec is to record a series of accomplishments that redounds to the credit of those responsible for its continued maintenance. At the outset it may be said that the Province of Quebec is an historical province. It has many records of which the organized workers may feel justly proud; and other records of which they may be not quite so proud. When the spanish explorers first saw the mighty St. Lawrence river, lined at its mouth with high mountains covered with snow, they spontaneously named this unappealing country "Acanada", signifying "Here is nothing". It prompts the thought that they possibly had a vision of the wages that were in later years to be paid industrial workers in this section of the Dominion, as well as the contribution of the government in the form of necessary social legislation.

It was in the Province of Quebec, in the city of the same name, that trade unionism first made its appearance in Canada. This was in the year 1827, when a number of printers of that city got together for their mutual protection. The organization continued until 1837, when it was dissolved and was later succeeded in the year 1855 by the Quebec Typographical Society which continued to function until the year 1872. It was then reorganized and two unions were established under charter from the International Typographical Union. Thus it will be seen the printers became the pioneers of the Canadian trade union movement.

It may here be noted that the Canadian trade union movement reached its highest level in membership during the year 1919, when there were 2,847 local unions with an affiliated membership throughout the Dominion of 378,047. It is perhaps worthy of note that of these, 2,309 locals were identified with the International trade union movement which, at that time, embraced a membership of 260,247 in Canada. Montreal, the metropolis of Canada and the chief industrial centre of the Province has always held an important position in the labor movement, ranking first among the cities of the Dominion in the number of local lodges, as well as in membership. The recent report on labor organization in Canada would indicate that this premier position is still being maintained. Despite the many handicaps that had to be encountered it is pleasing to be able to note that the Province of Quebec still retains the second position among the provinces with a total of 303 local unions and a total affiliated membership of 51,231 members.



**M. J. T. FOSTER,**

Vice-Président

Congrès des Métiers et du Travail du Canada.

There are many difficulties encountered in effective organizing work in the Province of Quebec that are not to be found in such an acute form elsewhere, and there are many types of organizations in the industrial field contending for and assuming to protect the same group of workers. There is the International group, those affiliated with the American Federation of Labor and the Trades and Labor Congress of Canada, and others of an international character not so connected. Then there is a national movement of varied complexion, included in which is the Canadian Brotherhood of Railway Employees. Then there are several other forms of national units whose activities are mainly confined to the workers in the building trades, grouped together in an organization under the caption. All-Canadian Congress of Labor. In addition, there are several independent unions who apparently found existing organizations either too conservative or too radical to suit their peculiar views. Among the latter may be found the organization known as the National Catholic Syndicates where religion is permitted to enter into the industrial field with questionable results to the standards of the workers of the Province.

In addition to the duality of unions aforementioned, there is the further difficulty of a duality of language which makes it necessary for many of the local unions and all of the central bodies to conduct their business and meetings in two languages, French and English, both languages being recognized as official throughout the Province. This unquestionably adds considerably to the cost of organizing and operating and calls for the expenditure of greater effort inasmuch as officers holding important offices must be in a position to speak both languages if their work is to be made effective.

Under these circumstances, the industrial progress of the Province might be described as being slow and this tendency to inaction has its reflex in the wages paid to industrial workers and the social conditions under which they live. The annual wages of Quebec workers are approximately \$1.00 less per capita than that obtaining in other provinces, and while there has been considerable improvement during the past few years, yet unquestionably there remains much to be desired in this connection, though efforts to improve are considerably retarded by the conditions described already.

However, much progress has been registered both upon the industrial and legislative fields, and it is an unquestionable fact that this progress has been secured through the activities of the workers who have loyally maintained membership in the international trade union movement, the horizon of which is not limited by narrow nationalism or religious prejudice, a movement which, while willing to co-operate in the general advancement of industry as a whole, seeks but to advance the interests and standards of

the wage earners of the Province. If the standards of the workers have made the advances that they have, and if the Province now enjoys social measures for the protection of the people, such as, minimum wage laws for women, adequate compensation laws in cases of industrial accidents, factory inspection laws, etc., it is due unquestionably to the loyal and persevering efforts of the members of the International Trade Union Movement throughout the Province, all of these measures having had their origin in some local union connected with this great organization. In these days of modern international finance, with the concentration of wealth, with the inception of modern machinery, internationally owned and controlled, it is futile to suggest to the workers a policy of alcoholism. Such a policy is founded either by ignorance or design and is bound to spell disaster for its advocates and its adherents.

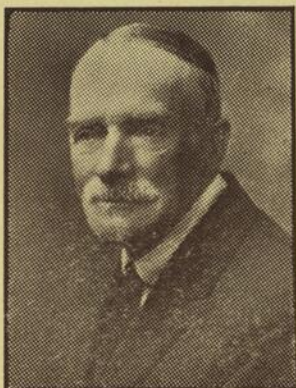
---

“J’ai rejoint l’Union parce que j’avais compris qu’il n’y avait pas d’autres moyens pour m’aider à obtenir de meilleures conditions; le chèque qui m’est présenté ce soir par notre Fraternité, est en plus des grands bénéfices que j’ai déjà reçus. Je n’avais jamais pensé de recevoir cette pension et je vous en remercie sincèrement. Je ne puis faire autrement que de manifester publiquement ma reconnaissance à “La Fraternité” pour cette action humanitaire et je recommande aux jeunes de bien songer à ce qui se passe ici ce soir et d’en tirer une leçon qui leur sera profitable”.

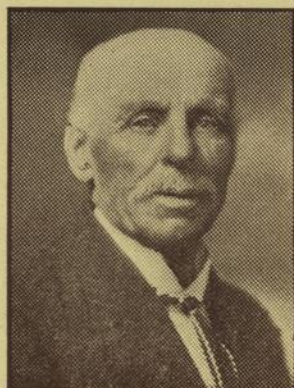
Une partie du discours du Confrère Pantaleon Dallaire lors de la présentation du premier chèque pour la pension payée à Québec par notre Fraternité le 14 janvier 1931.

---

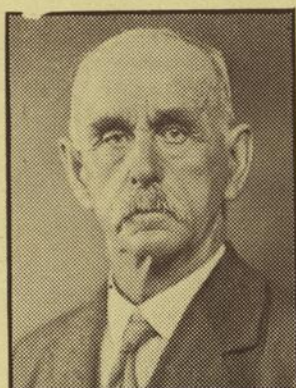
MEMBRES FONDATEURS



Laurent ALLARD



Narcisse L'HEUREUX



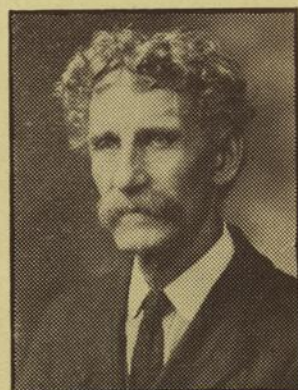
Jos. LATULIPPE



Arthur PLOURDE



Hypolite THERRIEN



Pantaleon DALLAIRE

*Pionniers des premiers jours*



**M. ALBERT LAMONDE,**

Président de la Fraternité-Union des Charpentiers et Menuisiers d'Amérique.

## Quelques Notes Historiques du Charpentier et Menuisier

et de la

FONDATION DU LOCAL 730

*Par Omer Fleury*

Vous avez sans doute entendu parler, si vous même n'en avez pris connaissance, de cette grande industrie qui a été pour Québec une des plus florissantes, et qui a le plus contribué à sa prospérité: c'est celle de la construction des bâtiments en bois. Comme toute chose se modernise, l'on en est venue à la conclusion que le bâtiment de bois n'était plus de mode, et on lui a donné comme substitut le bâtiment d'acier, qui joue aujourd'hui un si grand rôle sur les mers.

Mais de ce court temps qui s'est écoulé durant cette période d'abondance de travail pour le charpentier, il est resté quelques souvenirs qui sont dans la mémoire de ceux qui ont eu à cœur le vrai principe d'unioniste; mais je crois qu'ils sont rares aujourd'hui chez nos charpentiers ceux qui ont pris part activement à la société dite "Société des Ouvriers" laquelle fut fondée le 18 Novembre 1867.

Le charpentier gagnait dans le temps quatre-vingt sous par jour, pour une journée de onze à douze heures; un salaire vraiment ridicule.

Le mécontentement existait sur les chantiers, au point qu'il vint à l'idée de quelqu'un de former une organisation, afin de pouvoir centraliser les efforts de tous, et être ainsi en mesure de demander et d'obtenir justice, et de revendiquer leur droits.

Après avoir discuté cette question sur toutes ses faces, il fut décidé de convoquer une assemblée afin de jeter les bases d'une société qui serait composé de charpentiers et de menuisiers, et que dans cette dernière on admettrait tous les ouvriers sans distinction, pourvu qu'ils soient d'honnêtes citoyens.

Tout marchait à merveille; les nouveaux applicants se succédaient, et à chaque assemblée, un nombre considérable venait s'adjoindre à la liste déjà fort imposante dès les premiers appels, à tel point que, rendu à la fin de janvier 1868, à peine deux mois après, l'on comptait déjà quatre cent cinquante membres. Un vrai succès! Ce qui fut tout à l'honneur des promoteurs de ce mouvement.

Comme nous le disons plus haut, les salaires que recevaient les charpentiers étaient loin d'être suffisants, bien que le coût et les exigences de la vie étaient beaucoup plus modeste que ceux de nos jours, il n'en est pas moins vrai que ceux de cette époque, avaient à souffrir des temps plus durs, des hivers beaucoup plus longs et rigoureux. Quant aux aliments c'était pour la femme un problème journalier que d'administrer le budget familial.

# EXECUTIF

DE

# L'UNION

Locale

730



**Gérard GODBOUT,**  
Secrétaire Archiviste.



**C. A. GIGUERE,**  
Secrétaire Financier.



**J. S. BERUBE,**  
Vice-Président.



**Jos. DENIS,**  
Gardien.



**Geo. BERUBE,**  
Trésorier.

Donc dans une assemblée spécialement convoquée dans le but d'étudier ce problème, il fut décidé de nommer une délégation qui fut chargée d'aller rencontrer les patrons afin de faire un appel à leur générosité, en leur exposant la situation, telle qu'elle était et en tâchant d'en venir à une entente pour une augmentation de salaire. Après une assez longue discussion on en vint à la conclusion, par un vote unanime, de demander une augmentation de vingt sous par jour. Quoique la demande fut bien modeste, les délégués n'en essayaient pas moins un refus catégorique, de la part des employeurs.

C'est alors qu'il fut décidé de faire la grève qui dura seize semaines, et tout comme aujourd'hui il y avait dans ce temps des briseurs de grève, (SCABS) et ce sont eux qui furent la cause que les justes demandes des charpentiers furent rejetés.

Les braves ouvriers durent retourner aux travail, cependant que plusieurs profitèrent de l'occasion pour aller travailler au dehors, car dans le temps des agents vinrent pour engager des charpentiers à deux piastres et cinquante centins par jour et cet échec démoralisa quelque peu les membres temporairement, et, peu de temps après leur défaite, la société fut dissoute.

Son Président-Fondateur était M. Auguste Gagnon.

Plus tard en l'an 1891, fut fondée à Québec une société du nom de "La Société des Ouvriers et de tous les Travailleurs en bois, et ce fut le sept septembre que fut tenue la première assemblée. Les officiers-fondateurs furent les suivants, MM. Achille Dugal et P. J. Trépanier; une foule de travailleurs avaient répondu à l'appel, et tous se déclarèrent en faveur de ce projet.

Une deuxième assemblée fut convoquée pour faire l'élection des officiers. Et ce fut le 14 septembre au soir, à une réunion qui fut des plus enthousiastes, que furent élus les officiers suivants.

Président: Armand Trépanier, Vice-Prés: Onésime Vézina, Sec: P. J. Trudel, Assistant Sec: Alphonse Marceau, Trésorier: François Mathieu, Assistant Trés: Japhet Carpentier, Commissaire Ordonnateur: Jacques Buteau, Ass. Com. Ord: Célestin Gilbert, Directeurs: Franc. Laroche et Alp. Migneault.

Il y avait alors un Conseil des Métiers et du Travail, qui avait comme président M. J. C. Scott. Les trois premiers délégués nommés pour représenter les Société à ce Conseil, furent MM. A. Trépanier, P. J. Trudel et François Mathieu.

Nous remarquons aussi dans les archives, que MM. Georges Levesque et Georges Dumontier avait été appelés à représenter cette Société à ce même Conseil qui était en principe ce que le Conseil Fédéré est aujourd'hui.

Entreprendre d'en faire tout son historique serait beaucoup trop long pour le peu d'espace dont nous pouvons disposer. Qu'il

Comité  
d'organisation  
du  
30ième  
anniversaire  
de  
l'Union Locale  
730



**Camille BLONDEAU**  
Trésorier du Comité  
Conducteur U. L. 730



**Henri GIGUERE**  
Secrétaire du Comité



**Louis BEDARD**  
Président du Comité



**Arthur LECLERC**  
Membre du Comité



**Jos. BOUCHER**  
Membre du Comité

nous suffise de dire pour aujourd'hui qu'après avoir vécu quelques années, la Société des Travailleurs en bois fut par la suite remplacée par les Chevaliers du Travail, dont plusieurs de nos membres faisaient partie. Cette dernière était quelque peu différente de l'autre. Ses buts et principes étaient les mêmes; mais étaient admis ceux qui portaient le nom de travailleurs honnêtes, sans distinction de race ou de religion.

Vu que les problèmes étaient toujours discutés d'une manière générale les résultats ne pouvaient être aussi efficaces au point de vu économique, et cela fut une des raisons qui ont mis à l'idée du Président Georges Levesque de former une organisation composée seulement de Charpentiers et Menuisiers.

Après avoir bien observé la situation, il résolut de faire part de son projet à quelques amis, et en expliquant tous les avantages qu'il y voyait décida d'en venir à une telle conclusion.

M. Levesque après bien des revers parvint à en convaincre un nombre suffisant pour faire application pour une charte, qui est celle suspendue à nos murs aujourd'hui.

L'installation de cette dernière fut faite par l'Organisateur John Flett, et la première assemblée fut tenue dans la salle Patoine, rue St-Joseph, le 27 Février 1901.

Par un vote unanime le Confrère Levesque fut nommé Président. Quelques notes sur cet homme ne seraient pas de trop. Au physique, M. Levesque était un homme blond, maigre et d'une grandeur remarquable; sa physionomie démontrait sa vigilance et son caractère énergique, et les quelques années qu'il passa dans notre organisation nous l'ont grandement prouvé; aussi, sa mort laissa-t-elle dans le cœur de ses nombreux amis, un souvenir qui est de ceux qui ne s'effacent jamais.

La première élection des officiers a donné les résultats suivants. Président: Georges Levesque; Vice-Pré: Ludger Simons; Sec.-Arch: Louis Mathieu; Sec.-Fin: Oscar Dugal; Trés: Georges Dumontier; Conducteur: Wilbrod Bouchard; Gardien: L. L'Heureux.

Bien que très modeste dans ses débuts, le local 730 n'a fait que progresser depuis sa fondation.

Le Président fut un des fondateurs du Conseil Fédéré des Métiers et du Travail en 1903, et il en fut le Président en 1904.

Lors de sa fondation, les Charpentiers et Menuisiers gagnaient de dix à douze sous de l'heure. D'année en année grâce à son influence, les gages ont haussé graduellement. Bien que très ordinaires vu le coût de la vie actuellement, l'on peut se demander maintenant ce qu'il en aurait été si ce n'eut été cette influence qui demande toujours justice pour l'ouvrier.

Quant il s'agit d'aider à une union sœur il n'a jamais failli à la tâche et il s'est prêté volontiers, prenant une part active dans le



Omer FLEURY  
Président.



Louis GONTHIER  
V. P.

---

Exécutif du Conseil Provincial de la Fraternité-Unie  
des Charpentiers et Menuisiers d'Amérique.

---

Executive of the Provincial Council of the United  
Brotherhood of Carpenters and Joiners of America.



Pierre LEFEVRE  
Secrétaire



Pierre BLANCHANDIN  
Trésorier

mouvement ouvrier; il fut presque toujours une des figures les plus intéressantes dans les conférences ou conventions, tant provinciales que générales auxquelles il prit part, et ses membres peuvent dire avec orgueil qu'il est un des plus vieux locaux de la province, et un des mieux vus.

Bien que ses principes soient neutres, toujours il a su étudier et juger d'une manière équitable les problèmes qui se sont présentés. Les officiers et membres ont aussi pris une part active dans les sociétés religieuses, et ont souscrit largement dans les œuvres du même genre; nous devons ajouter à l'honneur de cette union que le Local 730 est porteur d'un diplôme de l'Aide à Laval.

Sa constitution lui défend de parler de religion, politique ou nationalité dans ses réunions mais au dehors les membres sont absolument libres.

Notre Fraternité protège ses membres, depuis leur apprentissage jusqu'à leur mort; elle aide aussi aux veuves et aux orphelins, elle paye une pension à ses membres âgés, elle s'efforce à faire adopter des lois ouvrières par nos gouvernements. "A bas le communisme" est son mot d'ordre, et elle punit sans pitié, par l'expulsion, ceux qui ont des idées trop avancées. Enfin elle s'occupe de surveiller tout ce qu'elle croit être dans l'intérêt de la classe ouvrière, et de combattre les mesures qui tendent à l'opprimer.

Les membres ont toujours préféré discuter et en venir à une entente à l'amiable, que de faire grève et, quand ils ont décidé ce suprême moyen c'est que c'était la seule arme pour se défendre, et après qu'ils n'eussent plus aucun autre recours.

Il est assez difficile de faire son histoire dans tous ses détails mais on peut facilement dire que depuis la fondation de notre Fraternité elle a toujours pris de l'importance, et surtout depuis 1905. Un agent d'affaires salarié est au service de tous les membres; le premier officier à cette importante charge fut le confrère Mathieu, et ses successeurs ont été les suivants: Paul. Dumont, Alphonse Renaud, J. A. Morel, Alfred Robitaille, et celui qui est à cette charge actuellement est Omer Fleury, qui est en même temps Président du Conseil Fédéré des Métiers et du Travail de Québec et de Lévis, et Président du Conseil Provincial de Notre Fraternité.

Ce bureau de l'agent d'affaires a rendu et rend de grands services aux membres, puisqu'il est devenu un bureau de placement très important et très connu. Presque tous les jours des demandes pour des menuisiers sont faites au bureau par des entrepreneurs locaux, et même par des compagnies étrangères. Pour les travaux en dehors de la ville les membres dans ces occasions ont bénéficié des hauts salaires établis par notre organisation surtout durant la guerre lorsque des agents sont venus de Vancouver, et même des Etats-Unis, pour des travaux à faire en France au compte du Gouvernement Américain.

A part sa constitution générale, notre Fraternité a ses lois locales qui dirigent ses affaires pour tout le district ; elle est affiliée à la Fédération Américaine du Travail, et au Congrès des Métiers et du Travail du Canada, par son bureau général lequel est rémunéré à même les cotisations per capita. Elle fait aussi partie du Conseil Provincial, et du Conseil Fédéré des Métiers et du Travail de Québec et de Lévis.

Quatre-vingt-dix-sept pour cent de ses membres sont des Canadiens-Français. Les officiers sont élus annuellement, et voici les noms des chefs ouvriers qui ont occupé la charge de Président depuis sa fondation.

Georges Levesque, 27 février 1901 au 24 Novembre 1905.

Eizéar Lessard, 24 Novembre 1905 au 10 Juillet 1906.

L. H. Julien, 10 Juillet 1906 au 2 Juillet 1907.

Alphonse Renaud, 2 Juillet 1907 au 19 Novembre 1907.

Joseph Morin, 19 Novembre 1907 au 4 Janvier 1910.

Adélarde Fleury, 4 Janvier 1910 au 5 Janvier 1911.

Eugène Carreau, 5 Janvier 1911 au 7 Juillet 1915.

Joseph Morin, du 7 Juillet 1915 au 22 mars 1916.

Omer Fleury, du 22 Mars 1916 au 6 Juillet 1921.

Georges Picard, du 6 Juillet 1921 à Juillet 1922.

Ernest Beucher, Juillet 1922 à Juillet 1923.

Arthur Légaré, Juillet 1923 à Juillet 1924.

Emile Marchand, Juillet 1924 au 18 Mars 1925.

Arthur Légaré, 18 Mars 1925 à Juillet 1926.

Thomas Croteau, Juillet 1926 au 6 Oct. 1926.

Albert Lamonde, 6 Oct. 1926.

Nous devons cependant faire une mention spéciale du stage de notre regretté confrère Georges Dumontier dans les rangs de notre Fraternité.

Elu d'abord trésorier, à la fondation de notre local, il fut des plus actifs à cette charge, jusqu'au moment où une cruelle maladie qui ne pardonne jamais, l'enleva à l'affection des siens et à celle de ses confrères. M. Dumontier, pendant qu'il occupait cette charge, s'est distingué par son initiative et son esprit d'entreprise, et l'on sait toute l'ardeur qu'il mettait à l'accomplissement de son devoir. Ceux qui ont eu connaissance de son travail d'officier, savent combien il était difficile de puiser dans son trésor, et malgré son âge avancé il arrivait très rarement que l'on voyait son pupitre vacant, en d'autres termes : il était constamment à l'œuvre.

Malgré tout le plaisir que nous éprouvons à faire une mention spéciale de la vie et du travail de chacun de ces officiers-fondateurs nous sommes forcement obligés de nous restreindre plus que nous le

voudrions dans nos remarques, mais, en justice pour les intéressés, nous pouvons, sans crainte de reproche, parler du Confrère Alphonse Renaud qui a occupé la charge de président, de secrétaire et d'agent d'affaires, et a toujours démontré un grand intérêt à notre organisation.

Le Confrère Eugène Carreau qui lui aussi a été président et trésorier, a été d'un aide précieux pour le Local 730.

Le Confrère Georges Philippon dit Picard, bien qu'il n'ait été membre de notre Fraternité que quelques années, a su les employer avec des résultats qui dépassaient de beaucoup son ambition. Ce dernier a aussi occupé des charges importantes, telles que ; Trésorier, Vice-Président et Président. Il a de plus pris une part active dans le mouvement ouvrier en général, et a detenu pendant quelques années à une commission d'organisation de la Fédération Américaine du Travail.

Il y a aussi les Confrères Bédard, Giguère, Croteau, Godbout, Marchand, Guilmaint, Sanfaçon, L'Heureux, Lamonde, et une foule d'autres qui ont aussi bien mérité dont il serait beaucoup trop long d'énumérer les mérites, mais qui n'en méritent pas moins l'honneur.

Je veux être modeste, mais je crois que cela ne complèterait pas mes notes historiques si je ne parlais un peu de ma carrière personnelle dans le monde ouvrier, et spécialement dans celui des Charpentiers et Menuisiers.

Initié en avril 1907 ; élu Secrétaire-Financier en 1908, mais bientôt forcé par la maladie de démissionner en 1912 puis élu Trésorier en 1914 pour ensuite démissionner en 1916 pour prendre la charge de Président que j'ai occupé jusqu'à 1921, et enfin j'occupe celle d'agent d'affaires, que je détens depuis 1919.

Je crois que nous avons tous à nous réjouir de cette heureuse coïncidence qui nous a permise d'avoir en même temps la visite des délégués d'unions sœurs à notre Convention annuelle, et nous souhaitons à tous la plus cordiale bienvenue.



# FRATERNITÉ

(Sur l'air O! CANADA)

Composée par:—M. OMER FLEURY,

spécialement pour "La Fraternité,"

## A NOS MEMBRES

Fraternité  
Veut dire une franche union  
Entr'ouvriers  
Qui se donnent pour mission  
De surveiller, œuvre très admirable  
D'un vrai noble métier  
C'est un travail sérieux et honorable  
Dont ils se sont chargé  
Vous Charpentiers  
Et Menuisiers  
Répondrez-vous à nos appels lancés (bis.)

## A LEUR EPOUSE

Femmes d'ouvriers  
Au vrai cœur d'héroïnes  
Toujours penchées  
Sur vos travaux sublimes  
Le noble rôle que Dieu vous a confié  
Est par vous bien compris  
Les sacrifices jamais vous les comptez  
Pour qu'il soit bien remplis  
Vous méritez  
D'être admirées  
C'est ce que veut notre Fraternité (bis.)

## A NOS PIONNIERS

Braves pionniers  
Héros des premiers jours  
Vous méritez  
Un agréable séjour  
Au Foyer pour vous ériger  
Dans un vrai beau pays  
Sous un climat toujours ensoleillé  
Avec des champs couvert de fruits  
Plus de soucis  
Et sans ennuis  
Vous recevrez la récompense promise (bis.)

## AUX NON-UNIONISTES

Organisés  
Tous sous une même bannière  
Les menuisiers  
Auront moins de misère  
Des jours plus courts des conditions meilleures  
Un foyer bien plus gai  
Plus de joie et plus de bonheur  
Que vous aurez bien mérités  
Unissons-nous  
Rallions-nous  
Afin de rendre nos ouvriers heureux (bis.)

ABRAHAM LINCOLN disait ;

“Le Travail est avant le Capital, et il est digne d’une plus haute considération”.

Qui est, et qu’est-ce que le Travail. Vous êtes le Travail si vous travailler pour votre subsistance.”

Vous labourez la terre, vous minez le charbon, vous écrivez les livres et vous filez l’écheveau, vous inventez, vous servez et vendez à travers les comptoirs, vous batissez les logements des hommes dans tout l’univer, vous êtes la grande majorité.

“Si un homme vous dit qu’il aime son pays, et qu’il haïe le Travail il est un menteur.

“Si un homme vous dit qu’il a confiance a son pays, et qu’il craint le Travail il est un fou.

“Il n’y a pas de pays sans Travail, et de n’en dépuiler un est de voler les autres”.

En parlant à une convention de membres d’unions de métiers.

THEODORE ROOSEVELT disait :

“Vous pouvez réussir seulement qu’en vous tenant épaule à épaule, et en travaillant en association. Beaucoup peut être accompli en travaillant un pour tous et tous pour un. Il doit être réconfortant pour les biens pensants de la nation de voir tout ce qui s’est fait par votre organisation”.

THEODORE ROOSEVELT disait :

“Je crois énergiquement dans le travail organisé. Je crois dans l’organisation des salairiés.

A la dédication de la batisse de la Fédération Américaine du Travail, Foyer du mouvement ouvrier de l’Amérique Mr. Woodrow Wilson disait :

“Je ne suis pas ici pour orner cette occasion. Je suis ici pour exprimer mon intérêt profonde dans celle-ci, et pour démontrer comment l’accomplissement du but légitime de ce grand mouvement ouvrier repose prêt de mon cœur.”

ABRAHAM LINCOLN disait :

“Aucun homme n’est assez capable pour gouverner un autre sans le consentement de celui-là.”

## Le Clergé et la Fédération Américaine du Travail

Nous sommes heureux de donner à nos lecteurs le texte français de l'invocation qui fut faite par Son Eminence le Cardinal O'Connell, de Boston, lors de l'ouverture de la dernière convention de la Fédération Américaine du Travail, celui du sermon qu'il a prononcé dans la cathédrale "Holy Cross" de Boston, suivi de celui du Rév. Père Jones I. Corrigan, S. J., et d'extraits d'un discours prononcé à la convention de la Fédération Américaine du Travail par le Rév. J.-W.-R. McGuire, président du Collège Saint-Viateur.

Cela prouve que la Fédération Américaine du Travail, à laquelle sont affiliées toutes les unions internationales, les Conseils des Métiers et du Travail et le Congrès et du Travail du Canada—nous faisons donc tous partie du même groupe—est loin d'être l'ennemie de la religion catholique, qu'elle est au contraire appréciée par les hauts dignitaires de l'Eglise Catholique américaine qui la considèrent comme le rempart de la morale et de la fraternité humaine et n'ont que des louanges à lui faire.

Comment peut-il se faire alors que la même Fédération du Travail et ceux qui la composent ne sont ni traités, ni considérés de la même manière dans la province de Québec qu'ils le sont aux Etats-Unis?

Nous sommes pourtant les mêmes dans les deux endroits.

Inutile d'ajouter d'autres commentaires, ce serait superflu.

### INVOCATION

*(Son Eminence le Cardinal O'Connell, Archevêque de Boston)*

Mes chers officiers et membres de la Fédération Américaine du Travail:—

Il me fait grand plaisir d'être parmi vous ce matin, tout spécialement pour offrir une prière à Dieu pour la prospérité de cette grande organisation, l'implorant pour qu'il nous donne sa grâce et sa bénédiction.

J'espère vous parler avec plus de formalité dans une autre occasion. Vendredi après-midi, je crois, est le temps fixé de venir ici vous adresser la parole, mais pour le moment, je vous prie d'élever vos coeurs vers le Tout-Puissant et demandez qu'il bénisse cette convention:

"Père Tout-Puissant et Eternel, qui avez béni et sanctifié le travail et le labeur de nos mains, nous venons en votre présence sacrée, pour adorer votre bonté et implorer votre secours.

Permettez que nous voyions la justice de vos lois éternelles et éclairez-nous et donnez-nous la force de marcher dans votre lumière.

Faites que nous puissions comprendre votre sainte volonté et donnez-nous le courage de dire la vérité; et la force de faire le bien,

non seulement d'apprendre nos devoirs envers la loi, mais aussi ce qui est notre devoir envers vous, envers notre prochain et notre pays.

Nous demandons ceci au nom de votre Divin Fils, lequel a travaillé et peiné non pas pour lui-même, mais bien pour nous et pour le genre humain de toutes les classes et de toutes les races, et qui nous a appris humblement à vous dire :

Notre Père qui êtes aux cieux, que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive, que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel. Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien, et pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés et ne nous laissez pas succomber à la tentation, mais délivrez-nous du mal. Ainsi soit-il''.

## SERMON

**prononcé par Son Eminence le Cardinal O'Connell**

*à la cathédrale Sainte-Croix (Holy Cross) de Boston, le 12 octobre 1920.*

C'est un grand plaisir pour nous tous de souhaiter la bienvenue, dans cette magnifique église, au président Green, aux officiers et membres de la Fédération Américaine du Travail. Cette association qui commença, comme tous les grandes choses commencent, bien humblement et tranquillement, a acquit des proportions gigantesques. Cette association contribue non seulement au bien-être de ses membres individuellement mais à celui du pays entier et même du monde entier. Il est parfois bien étrange de regarder en arrière quelque peu, même simplement au cours de notre existence, et se rappeler l'apathie, l'indifférence que le Capital manifestait pour le Travail. L'ouvrier était payé le moins cher possible, ses conditions de vie étaient déplorables, on le faisait travailler à outrance et on le trichait sur son maigre salaire, tout cela par un type d'employeur inhumain qui n'avait ni assez de cœur pour ses ouvriers, ni assez d'esprit pour comprendre ses responsabilités. Il est presque incroyable que de semblables conditions aient pu exister au cours de notre vie. Dans ces jours — si différents de ce qu'ils sont maintenant — il était difficile de réaliser que semblable avarice et une oppression si inhumaine pouvaient exister dans une classe de gens qui se vantaient de leur supériorité morale et intellectuelle.

Heureusement pour la classe ouvrière, le grand pouvoir moral de l'Eglise était la seule influence qui, dans ce temps, pouvait faire comprendre à cette classe d'employeurs le sens de leur responsabilité envers l'ouvrier. L'Eglise n'y a pas manqué et vous savez ce qui est arrivé.

Au seizième siècle, un grand schisme s'est développé, et ce pouvoir merveilleux, — le pouvoir unifié de l'Eglise fut brisé, — les rois et les puissants de la terre formèrent leur propre église et se

mirent eux-mêmes à la tête, il en résultat que partout où l'unité du christianisme fut brisé, la tête de l'église devint le roi et le noble. Où était l'ouvrier alors? Où était le pauvre homme? Avait-il une voix, et lui était-il permis d'élever la voix? Il est presque incroyable que chose pareille ait pu exister mais elle existait. En ces temps-là, c'était un crime de haute trahison que de porter la parole de l'Eglise en Angleterre et dans d'autres pays les riches et les puissants faisaient ce qu'ils voulaient et personne n'avait le droit de dire qu'ils ne le pouvaient pas. Comme question de fait, le pouvoir de l'Eglise était étranglé par les puissants.

Mais un jour vint, où la voix du grand pontife Léon XIII s'éleva, et cette voix fut si juste et si forte que le pouvoir de personne au monde ne fut assez puissant pour empêcher qu'elle ne soit entendue. C'était la voix du grand Léon XIII disant au patron et à l'ouvrier, au Capital et au Travail, de cesser, au nom de Dieu, ces luttes fratricides et de s'entendre dans un esprit de fraternité et de coopération; ce fut cette grande voix qui fit comprendre à tous que la base du succès n'était pas dans l'exploitation, ni le pouvoir, mais bien dans la coopération.

Depuis, les droits de la classe ouvrière ont été de plus en plus respectés, si bien qu'aujourd'hui l'ouvrier comprend parfaitement bien la dignité de sa vie, il comprend parfaitement bien que l'avarice et l'oppression brutale l'écraseraient et le ruineraient à moins qu'il y ait coopération mutuelle. Comment peut-il se faire que tant de ceux qui possèdent la richesse, le capitaliste avaricieux, le patron tyrannique, continuent leur recherche aveugle de l'or, encore et toujours plus d'or, c'est insensé, mais nous pouvons le voir partout autour de nous.

Aujourd'hui, l'ouvrier à une voix qui doit être entendue. Mes cher amis de la Fédération Américaine du Travail, élevez vos coeurs et remerciez Dieu et demandez-lui de vous préserver de l'avarice du riche, du riche sans coeur ni entrailles—non pas le riche qui a su faire quelquechose pour la classe ouvrière—que Dieu le bénisse et je ne le condamne pas, mais je parle du riche avaricieux, du riche sans coeur, et il y en a encore beaucoup trop de ceux-là qui ont encore trop de pouvoirs.

Nous allons traverser une crise de misère l'hiver prochain; d'après les indices nous allons avoir des temps difficiles, maintenant est le moment pour ceux qui contrôlent l'industrie, pour ceux qui contrôlent notre système financier, de s'arrêter et de se rendre compte qu'une coopération active avec ce grand mouvement que vous représentez et qui marche toujours de l'avant pour le bien-être de tous, pour le bien-être de la nation entière, pourrait dans une certaine mesure tout au moins nous éviter la catastrophe qui nous menace toujours.

Que la bénédiction de Dieu soit toujours sur vous comme elle est sur vous ce matin et que les temps meilleurs que nous espérons tous nous soient donnés, afin que ce pays soit ce pour quoi il a été créé, un pays béni, de paix et de prospérité.

## SERMON

prononcé par le Rév. Père Jones I. Corrigan, S.J.

à la cathédrale Sainte-Croix (Holy Crosc) de Boston

le 12 octobre 1930

*“Voici le salaire des ouvriers qui ont moissonné vos champs, et dont vous les avez frustrés, crie, et les cris des moissonneurs sont parvenus jusqu'aux oreilles du Seigneur des armées.”* (Paroles tirées de la seconde épître de saint Jacques, chapitre V, v. 4)

Son Eminence le Cardinal, très chers frères: Nous avons été les témoins, au cours de la semaine dernière dans notre ville, d'une grande convention d'ouvriers, des délégués de toutes les parties des Etats-Unis se sont réunis pour discuter des principes industriels et les intérêts économiques du pays. C'est une convention venant bien à son temps, lorsque des millions de personnes souffrent de la dépression économique qui étreint le pays; c'est une convention bien significative car les délégués y représentent 3,500,000 membres de leurs organisations et indirectement l'on peut dire qu'ils représentent les quarante millions d'ouvriers du continent américain.

Il est bien approprié que ces dames et messieurs soient venus ce matin, dans cette cathédrale, la maison de Dieu, prier pour que l'Esprit-Saint les éclaire et pour demander les bénédictions de Dieu sur leurs délibérations qui signifient tant dire pour la paix et le bonheur de notre pays et le bien-être économique et social d'un si grand nombre de foyers. J'ai dit que c'était bien approprié parce que notre Mère la Sainte Eglise a toujours été l'amie de l'ouvrier, parce qu'elle a toujours compris que la justice et la charité sont la base de la solution du problème, plutôt que l'avarice et l'antagonisme. Dans maintes et maintes circonstances la voix de l'Eglise s'est élevée, implorant les divers éléments qui forment notre vie industrielle de suivre la loi de la justice plutôt que la loi de la jungle, d'oublier l'avarice et de songer à la charité.

Au cours des premiers siècles, la voix des Pères de l'Eglise — Augustin et Ambroise, Chrysostôme et Jérôme — ne cessait de s'élever avertissant les peuples de leur temps des dangers inhérents à l'injustice économique et sociale et leur rappelant que des pensées de justice et de charité étaient nécessaires si l'on voulait voir régner la paix.

Il n'en a pas toujours été ainsi malheureusement mais l'Eglise n'a cessé de proclamer qu'un des éléments essentiels à la justice sociale était de considérer l'énergie de l'ouvrier comme une chose humaine. Le principe que le travail humain est une commodité est une pensée atroce parce qu'elle refuse de reconnaître la nécessité

humaine du travail de l'ouvrier et sa relation avec son foyer, sa femme et ses enfants. Non, dit l'Eglise, le travail de l'ouvrier n'est pas une marchandise placée sur le marché mais une nécessité humaine par laquelle l'énergie gagne les besoins de la vie pour son foyer et sa famille.

Si cette pensée était prise plus souvent en considération, si les principes économiques de Mammon qui ont été enseignés dans nombre d'écoles et collèges tendant à éliminer toute considération humaine du travail de l'ouvrier avaient été changés pour les conceptions plus humanitaires de l'Eglise la situation troublée actuelle du pays ne causerait pas tant de détresse et d'alarme et l'on pourrait envisager avec plus de courage et de sérénité le jour où la paix industrielle et le bien-être économique et social du pays règneraient dans des proportions plus grandes.

L'Eglise a toujours maintenu qu'un salaire équitable était le minimum de justice pour le travail de l'ouvrier. Il y a quarante-et-un ans cette année que le Pape Léon XIII, le grand Pape de l'ouvrier, attira l'attention du monde entier sur le salaire équitable et proclama que l'ouvrier était lésé dans ses droits lorsqu'il ne recevait pas pour un labeur honnête, suffisamment pour pouvoir faire vivre sa famille décemment et dans un frugal confort. Qu'il est donc triste de penser que ceux qui pourraient tant faire pour aider à résoudre les grands problèmes qui étreignent notre pays, ceux qui possèdent l'éducation, le pouvoir et les ressources économiques, ceux qui dominent dans la vie industrielle — les grands capitaines de l'industrie, — qu'il est triste de penser que dans tant de cas ils ne se sont pas encore rendu compte de la responsabilité qui incombe à l'industrie à aider à résoudre le problème du chômage, une responsabilité économique et sociale d'assurer le bien-être du pays.

Voilà la solution de l'Eglise: justice et charité; le travail n'est pas une marchandise équitable et c'est la responsabilité directe de l'industriel lui-même de voir à ce que l'ouvrier reçoive une juste rémunération pour son travail.

Nous ne pouvons espérer voir régner la paix industrielle aussi longtemps qu'un ouvrier qui aura donné vingt, vingt-cinq ou trente ans de sa vie à l'industrie se verra mis dehors sans que l'industrie songe aux obligations qu'elle a assumées envers lui et sa famille.

Nous ne pouvons espérer voir régner la paix industrielle aussi longtemps qu'on exploitera l'ouvrier et qu'on exigera de lui une somme de travail surhumaine, aussi longtemps que les hommes oublieront — dans leur ambition démesurée de la richesse et leur désir effréné de possession — les éléments humains qui entrent intégralement et essentiellement dans les relations entre le Capital et le Travail.

Messieurs de la Fédération Américaine du Travail, il est bon que vous soyez ici, ce matin, pour demander les bénédictions de

l'Eglise et l'appui de Dieu dans vos délibérations car votre valeureuse organisation à bien mérité du pays pour au moins trois choses :

Pour vos services : véritable service social envers le pays en insistant toujours pour que les droits humains, les besoins humains et un standard humain soient compris dans toute solution industrielle.

Vous avez réellement mérité de votre pays en raison de votre service patriotique qui réalisa le tout premier que le communisme et le bolchévisme sont de fausses solutions de ce problème et qui mit en garde les ouvriers eux-mêmes contre ceux qui avec leur voix de sirène préconisaient ces deux faux systèmes qui les auraient entraînés à leur destruction.

Et vous avez encore bien mérité de votre pays en consacrant toute votre énergie et votre intelligence à la solution des problèmes industriels qui ont confronté notre pays durant les cinquante dernières années ; jamais vous n'avez même songé à vous dérober à la responsabilité du Travail dans l'effort nécessaire pour en arriver à une solution.

Et maintenant le commandement est : En avant ; En avant pour Dieu et le Pays. Sous une direction prudente et avec des mesures sensées vous pouvez faire beaucoup pour améliorer le sort de l'ouvrier et lui garantir une plus grande mesure de justice sociale et économique.

Nous prions que Dieu verse ses lumières sur les délibérations de cette grande convention durant les jours qu'elle sera encore en session ; que cette lumière vous éclaire et que Dieu accorde à notre pays la voix unie d'une politique constructive et éclairée basée sur la justice et la charité plutôt que sur l'avarice et l'antagonisme.

---

## Les exploitateurs de la misère et le moyen sûr de les éviter.

---

Ce qualificatif peut paraître exagéré et même sévère, cependant, c'est bien là le titre qui convient à certains employeurs qui profitent de la misère occasionnée par le chômage forcé pour faire travailler les ouvriers pour des salaires de famine.

Il y en a toujours eu de ces hommes qui ne pensent que pour eux-mêmes sans se soucier des conditions de ceux qu'ils emploient ; ils sont indifférents à la misère des autres, rien de la sorte ne les préoccupe, ils ne songent à rien autre chose que de faire de l'argent.

Parmi les ouvriers qui acceptent de travailler pour les conditions imposées par ces employeurs, il y a trois catégories.

Premièrement, il y a de ces hommes capables de tout et capables de rien, qui se donnent comme menuisiers après avoir acheté quelques outils dans un magasin de seconde main (pawn shop) ou en avoir emprunté d'un parent ou d'un voisin. Pour eux, le salaire est une question secondaire, ils veulent travailler comme menuisiers, voilà tout, croyant pouvoir le faire ou l'apprendre avec l'idée que c'est un métier très facile. Cependant, ils comptent toujours sur leur voisin pour leur montrer comment scier une planche ou planter un clou. Ce sont ceux-là surtout qui sont rendus les premiers à l'ouverture d'un nouveau chantier et sont une des principales causes des bas salaires.

Dans la deuxième catégorie, nous comptons une grande partie des bons ouvriers, mais qui n'ont aucun principe et aucune ambition ; pour eux, c'est toujours bon ; ils gagnent soixante cents de l'heure aujourd'hui, c'est très bien ; demain, ils seront prêts à travailler pour trente-cinq cents, peu leur importe, ils se croient obligés d'accepter tout ce qu'on leur offre, et quand vous voulez leur faire comprendre qu'ils font erreur, ils vous répondent : "Pouah ! il vaut mieux avoir trente-cinq cents que rien du tout !" Leur ambition ne les mène pas plus loin, ils se laissent entraîner par le courant. Il serait beaucoup plus profitable pour eux, et pour leurs compagnons de travail, de prendre une position énergique et de dire : "Je vais fournir mon expérience, mes outils, et prendre plus de responsabilités pour un salaire de famine ? Non ! il me vaudra mieux attendre encore un peu, afin de trouver mieux". Voilà ce qui serait une bonne politique à suivre quand il est possible de le faire.

Troisième catégorie — Nous trouvons dans cette dernière, des ouvriers qui, par principes, préfèrent attendre des semaines plutôt

que d'accepter de travailler pour ces exploiters sans âme. Ils ne veulent pas avilir leur labeur. Mais il arrive que le chômage se prolonge et que les dettes s'accumulent. L'ouvrier voit alors venir avec tristesse le jour où les fournisseurs cesseront de lui donner le nécessaire pour sa famille, il se sent acculé au mur. Or, pour les ouvriers de cette trempe, c'est un grand sacrifice à faire que d'aller travailler à ces conditions, mais il le faut bien, autrement la famille souffrirait, et, à regret, ils vont sur les chantiers demander de l'ouvrage non sans avoir au cœur quelque chose qui les blesse, et avec l'idée bien arrêtée de changer de position à la première occasion.

L'employeur qui les attendait manifeste une certaine satisfaction, et, en se grattant la tête, il semble se dire en lui-même: "Je le savais bien que je trouverais des hommes pour faire mon ouvrage au salaire que je leur offre, car quand on a faim et que la famille manque du nécessaire, il faut que ça marche, peu important les conditions; enfin, ce n'est pas de ma faute si ces hommes n'ont pas travaillé de l'hiver, et, de plus, je ne les oblige pas à venir travailler pour moi; ils sont absolument libres, et je n'en prends aucune responsabilité."

Voilà le raisonnement de certains employeurs. D'autres, par contre, vous diront qu'ils veulent bien faire tout en leur possible pour vous donner un salaire plus raisonnable, mais qu'ils doivent se plier à la loi de l'offre et de la demande.

Combien de temps cela va-t-il durer? Problème très facile à expliquer et simple à résoudre si l'ouvrier charpentier ou menuisier voulait y mettre un peu de bonne volonté et comprendre que seule une union ouvrière composée de membres réellement convaincus peut mettre fin à cette triste situation. Nous prêchons très souvent cette doctrine, et nous ne nous fatiguons pas de le faire, mais nous croyons avoir le droit de vous demander, à vous non-unionistes, pourquoi toujours hésiter, pourquoi attendre d'être certains d'avoir une "job" avant de demander ou de consentir à vous joindre à nous. Malheureusement, c'est ce qui arrive très souvent, et lorsque la "job" est finie, on abandonne tout, laissant aux autres toutes les misères et les sacrifices de la lutte. Il n'est pas étonnant qu'à chaque printemps nous avons à faire face à des problèmes ennuyeux et qui sont cause d'une perte réelle et parfois très grande pour les ouvriers charpentiers ou menuisiers.

Notre fraternité est bien déterminée à continuer la lutte, car elle est basée sur la charité chrétienne et comme telle, elle est prête à faire encore de grands sacrifices pour améliorer les conditions de ceux-mêmes qui n'en font pas partie, tout en travaillant pour ses membres.

Nous avons des unions locales dans tous les principaux centres de la Province, et il n'y a aucune raison pour que les non-unionistes

l'ignorent. Notre organisation est votre plus grande amie, et en faire partie est le meilleur moyen de la connaître. Ne vous laissez pas induire en erreur par tous ces préjugés qui sont lancés dans le public dans le but de diminuer sa force et son influence, car vous êtes de ceux qui en avez souffert, et vous en souffrirez encore davantage si vous vous tenez éloignés. Ayez assez de confiance en vous-mêmes, démontrez que vous avez à cœur le relèvement des conditions de votre métier, informez-vous auprès de vos compagnons de travail sur les moyens à prendre pour en faire partie, faites-vous unionistes vous-même, et quand vous vous serez joints à ceux qui vous attendent avec impatience, travaillez à faire entrer d'autres ouvriers dans l'organisation et lorsque le nombre en sera assez élevé, il sera facile de réussir dans ce que nous nous sommes engagés à faire : améliorer nos conditions dans une juste mesure et principalement faire diminuer autant que possible cette malheureuse exploitation de la misère des ouvriers. Quand nous aurons réussi à obtenir quelque chose de mieux que ce que nous avons actuellement vous serez un de ceux qui seront fiers et satisfaits d'avoir fait leur devoir.

G. DUQUE.



## L'Internationale et les Unions Internationales

Vous faites partie de l'Internationale! demandait un jour un bon bourgeois à un ouvrier.

Non monsieur! fut sa réponse, je ne fais pas parti de l'Internationale, au contraire, elle est ma plus grande ennemie, et je la combats tous les jours

Comment! vous ne faites donc partie d'aucune union alors?

Oui, monsieur, je fais partie de l'union de mon métier.

Est-ce que ce n'est pas une union internationale?

Exactement! c'est une union internationale, parce qu'elle est étendue vous semblez le croire, je tiens à vous faire remarquer que, entre Internationale et les unions Internationales, il y a certainement une grande différence, qui malheureusement n'est pas assez connue par le public, il est à ce sujet souvent induit en erreur par ceux qui sont au courant du mouvement ouvrier, et que, pour la seule raison qu'ils ne fraternisent pas avec nous, font tout comme s'ils l'ignoraient, croyant par là en retirer un bénéfice.

Les unions qui forment le conseil central des différentes villes du Canada pour la plus grande partie, sont des unions internationales; ceux qui ne le sont pas détiennent leurs chartes du Congrès des Métiers et du Travail du Canada, qui est un corps purement canadien et de la Fédération Américaine du Travail auxquels nos conseils et les unions qui les composent sont affiliés. Le Congrès est le corps législatif canadien de nos unions, et il est aussi le porte-parole des ouvriers.

Chaque catégorie de métier a son local distinct et séparé, il est représenté au bureau chef par un représentant canadien, soit qu'il soit membre de l'exécutif, ou qu'il soit un vice-président général selon la constitution qui régie son organisation; plusieurs de ces derniers sont des Canadiens-Français et catholiques. Nous avons même un grand nombre de nos officiers généraux de langue anglaise qui sont catholiques contrairement aux prétentions de ceux qui, pour essayer de préjuger nos organisations, vous déclarent que nous sommes dirigés par des franc-maçons, ou des socialistes, et que sais-je encore.

### NOTRE AUTONOMIE

Comme toutes autres institutions industrielles, commerciales et financières, nous avons une constitution qui régie les questions générales de nos organisations. Toutes les unions locales ont le droit de rédiger des règlements s'adaptant aux conditions de leurs localités; le corps suprême est la convention générale où les unions locales sont représentées par leurs délégués qui ont pour mission d'établir et de rédiger une constitution donnant les grandes lignes et déterminant les fonctions de ses officiers, et de ses unions locales, en un mot tout ce qui concerne les généralités; tous changements à cette constitution sont discutés et adoptés à ces con-

ventions; et ensuite soumis aux unions locales pour ratification par un vote referendum de tous les membres qui sont appelés par convocation spéciale de leurs locaux respectifs mentionnant le but de cette réunion.

Ayant établi la partie qui constitue la base de notre organisation, la relation de ses membres, je crois de mon devoir de donner une idée des principes de cette organisation, dont quelques bouches semblent mettre tant de plaisir à prononcer le nom quand elles croient que cela peut faire tort, sans toutefois se soucier de cette calomnie coupable dont elles se rendent responsables.

La Troisième Internationale Rouge des ouvriers russes de son vrai nom, est un organisation politique et non économique, et son bureau chef est à Moscou. elle a, dans son programme, la destruction des unions de "Métiers Unionistes", qui sont les nôtres, et le moyen jusqu'aujourd'hui pour arriver à ce but, a été de s'infiltrer dans nos unions afin d'en prendre la direction, pour ensuite s'en servir pour des fins politiques; ont-ils réussi? oui et non; quelques unions locales se sont laissées prendre à leurs belles paroles alléchantes, à leurs promesses non-réalisables, mais ce ne fut que momentanément, car celui qui réfléchit un tant soit peu s'aperçoit vite de leur jeu de destruction, et l'on se rappelle de cette fameuse grève de Winnipeg, en 1919, qui fut dirigée par la "One Big Union" et qui fit tant écho. C'était à peu près la première du genre au Canada. L'on ne se doutait pas que l'influence de ces agents communistes était rentrée parmi les nôtres, et avaient fait sa propagande sournoisement, et à un moment donné, se croyant sur un terrain bien préparé, ils avaient ouvert la bataille avec la certitude d'avoir acquis la confiance des ouvriers, et que ses derniers devaient les suivre jusqu'à la fin. Erreur ils avaient oublié que ces ouvriers avaient fait leurs études dans des écoles, (Unions de Métiers) qui leur enseignaient la modération et non la destruction. C'est pourquoi cette petite révolte nouveau genre ne fut que de courte durée, aussitôt après son déclenchement, nos représentants se sont mis à l'œuvre, et il en résulta que plusieurs locaux subordonnés se sont vu leur charte décrochée des murs pour être retournée au bureau chef de nos unions, qui se sont immédiatement mises sur l'offensive; ce ne fut pas long avant de voir revenir au bercail les ouvriers confessant leur erreur et promettant de ne pas recommencer de sitôt.

A cette époque, (1919), le rapport annuel du département du Travail Fédéral nous déclarait que cette organisation avait au Canada comme effectif: huit conseils centraux, deux conseils de district, et 101 unions locales avec 1,150 membres.

Le rapport de 1924 nous annonce que les officiers généraux de cette organisation ont refusé de donner des renseignements pour les années 1920, 1921, 1922, 1923 et 1924; cependant, ce même rapport nous déclare que dans un discours prononcé par un membre du parti Communiste à Calgary, le 21 décembre 1924, leur effectif avait diminué de beaucoup, et le nombre des membres était rendu à 1,200. Voilà les résultats de la lutte constante entreprise par nos organisations. Peut-on appeler cela une victoire, je le crois. Cela ne veut pas dire que nous devons abandonner la lutte, au contraire, il nous faut avoir l'œil grand ouvert, car de temps à autre nous les

voyons surgir en différents endroits. Il y a à peine deux ans, ils avaient été la cause du trouble chez les mineurs de la Nouvelle-Ecosse. Cette fois encore notre organisation a eu la force suffisante pour rétablir la paix et mettre à la porte des officiers qui n'étaient autres que des types de cet élément. Depuis cette fameuse affaire de 1919 nos unions se sont donné la main pour faire la guerre à cette organisation, ainsi qu'à toute autre analogue, telles que les: "Industrial Workers of the World" plutôt connu pour des W. W. Le parti Communiste du Canada, etc. C'est dû à notre puissance si nous réussissons dans une large mesure. Ceux qui ont eu le plaisir d'assister aux délibérations des conventions du Congrès des Métiers et du Travail du Canada savent très bien tous les moyens détournés que prennent ces éléments pour faire leur propagande; heureusement ils sont le petit nombre. D'année en année leur prestige diminue parmi les membres des unions de métiers; de plus il n'y a presque plus de pardon pour ceux qui sont trop près de Moscou, et aussitôt qu'il est prouvé par leur conduite qu'ils sont trop "rouge" ils sont immédiatement mis à la porte de nos unions locales, et c'est une des recommandations qui nous sont faites par nos officiers généraux.

La province de Québec n'a pas trop à souffrir de cet élément, et il n'en serait peut-être pas de même si nous n'avions pas d'unions de Métiers "Trades Unions" connues sous le nom d'Unions Internationales, pour chasser les propagateurs de fausse politique et de non sens.

En terminant, je dirai à ceux qui condamnent notre mouvement de bien vouloir l'étudier sérieusement, et ils auront vite changé d'idée et s'apercevront que la mission que nous remplissons au Canada comme ailleurs, est dans l'intérêt non seulement de nos membres, mais dans l'intérêt de toute la société en général, car c'est grâce à nous si le pouvoir des unions ouvrières est dirigé avec modération et suivant les lois du pays.

# La Gerbe d'Or Ltée



BOULANGERIE

MODERNE

Farbiqué avec les meilleurs ingrédients possible le pain **Gerbe d'or** est un aliment d'une grande richesse nutritive sous une forme directement assimilable. Il convient d'une manière toute spécial à l'ouvrier qui veut refaire ses forces après une journée laborieuse.

Notre service de livraison couvre toute la ville.

Ne manquez pas d'essayer notre Pain.

8, 6ème Rue Limoilou.

Tél: 4-3126

Phone: 2-8243

## HOTEL PLAZA

O. Lizotte, Prop.

Chambres et Pension

Chambres avec Ameublement neuf,

Pension de première classe.

Rooms and Board

Rooms Newly Outfitted.

First Class Board.

Repas à toutes heures

Meals at all Hours.

301, rue St-Paul St.,  
QUEBEC.

Tél: 8151

## JULES GAUVIN ENRG.

MAGASINS A RAYONS

183, rue St-Joseph,

QUEBEC.

Tél: 4-0346 — 4-4741

COMPLIMENTS DE

## GEO. BELLEY

Marchand-Epicier

GARAGISTE

85 $\frac{1}{4}$ , De La Canardière,  
QUEBEC.

Tél: 2-7941

## A. GAGNE

CHAMBRES ET PENSIONS

Repas à toutes heures

SERVICE COURTOIS.

15, rue d'Alhousie,  
Basse-Ville.

## LE "SOLEIL"

*Vous arrive le soir avec le résumé de toutes les nouvelles,  
de par le monde.*

*Vous êtes renseigné si vous le lisez régulièrement.*

Publié par

LE "SOLEIL" (Limitée)

Pour contremaîtres et ouvriers  
experts pour tout travail de  
bois, adressez-vous à la

For foremen and skilled work-  
ers in all kinds of woodwork  
call the

## Fraternité Unie des Charpentiers-Menuisiers d'Amérique United Brotherhood of Carpenters & Joiners of America

Conseil de District de Montréal,

Montreal District Council

1182 rue St. Laurent, Ch. 10 & 14

Président :

J. A. Chamberland

Treasurer :

Trésorier :

E. Lanthier



Vice-Président :

J. Chevalier

Trustees :

Syndics :

P. Blanchandin

J. W. Corbeil

E. Toussaint

### LOCAL 134

Delegates, Délégués :—F. Doucet, R. Gingras, A. Biodeau, J. A. Roy, J. Pepin.

### LOCAL 178

Delegate, Délégué :—P. Blanchandin.

### LOCAL 1127

Delegates, Délégués :—L. G. Belair, E. Toussaint.

### LOCAL 1244 (English)

Delegates, Délégués :—R. Lynch, F. Elkin, M. Clossick.

### LOCAL 1270 (Hebrew)

Delegate, Délégué :—S. Gammer.

### LOCAL 1360

Delegates, Délégués :—E. Lanthier, J. Chevalier.

### LOCAL 1375

Delegate, Délégué :—A. Montbriand.

### LOCAL 1558

Delegates, Délégués :—J. W. Corbeil, J. A. Chamberland.

**Secrétaire Correspondant & Financier**  
**Financial & Recording Secretary** **P. LEFEVRE**

**TAXIS**  
**2-2000**  
**LIMOUSINES**

83, rue Lachevrotière

*Compliments de*

**EMOND & COTE**

PROVISIONS  
EN GROS

97, RUE DALHOUSIE

TEL: 2-0900

*Compliments de*

**ALB. DROLET**

Boulangier

35, RUE MORIN

Phone: 3-0084

Tél. Bureau: 3-3101 — Rés: 2-7341

CHARBON Anthracite Américain  
" Canadien

**SAILLANT & FILS**

ENR'G.

MARCHANDS DE CHARBON  
GROS ET DETAIL

301, RUE DORCHESTER

Le  
**Colisée** ou le  
**PALAIS de**  
**L'AGRICULTURE**

*Érigé au coût de \$300,000,000  
sera inauguré et utilisé  
officiellement à*

**L'EXPOSITION**  
**PROVINCIALE**  
**QUÉBEC**  
**3-12-SEPTEMBRE-1931**



*Et marquera, avec son  
programme spécial l'une  
des grandes innovations de  
1931*

**L'ANNEE de**  
**A**  
**RENAISSANCE**

Lt. COL. H. E. LAVIGUEUR,  
Maire de Québec, Président  
Georges MORISSET, Secrétaire, Administ.  
HOTEL de VILLE, — QUÉBEC



## LOCALE 1558 des CHARPENTIERIS et MENUISIERS D'AMERIQUE.

Fondée en avril 1911 à Tétrault-Ville par un petit groupe de Charpentiers et Menuisiers de l'endroit. Dans les premiers temps de son existence ce Local semblait avoir un air de succès. Malheureusement comme toutes les actions faites dans l'intérêt du mouvement ouvrier commencent ses difficultés à se maintenir surtout causé par l'indifférence des non-unionistes, même ses propres membres ayant si peu d'encouragement de leurs confrères des métiers devenant indifférents et négligeant d'assister aux assemblées. Après avoir persisté dans cette petite ville pendant quelques années. Les officiers et membres demeurant fidèle au Local demandèrent au Bureau Général de transférer leur charte dans la Ville de Maisonneuve ce qu'il fut obtenue, ce changement semblait pour quelques années ne pas être plus heureux que le premier. Mais par le dévouement, l'énergie et la tenacité de ses officiers et membres, eurent donc leur récompense en voyant augmenter les membres dans une moyenne de quatre cents. Malgré toutes les misères et difficultés le Local s'est toujours acquitté de ses obligations et devoir envers ses membres, qui se maintiennent en règle avec elle, en payant les bénéfices mortuaires, incapacité, ou d'accident et cela même avec son fond Contingent, venir en aide à ses membres dans le besoin. Seulement que dans le cours de son exercice 1930. Le Local a payé en besoin tout près de deux milles dollars. Son motto fut toujours de travailler dans l'intérêt de ses membres et du Métier en général jamais, dans le but d'une personnalité quelconque, malheureusement elle ne fut pas toujours comprise dans ce sens malgré tout elle occupe aujourd'hui une position assez importante dans la Cité de Montréal.

Chs. Thibault, Sec.-Arch. Local 1558.

## LE CONSEIL FEDERE DES METIERS

et du

## TRAVAIL DE QUEBEC ET LEVIS.

Souhaite la bienvenue aux délégués du Conseil Provincial des Charpentiers et Menuisiers et ses meilleurs souhaits à l'Union Locale 730 à l'occasion de son 30è anniversaire.

JOS. MATTE, Secrétaire.

OMER FLEURY, Président.

*Compliments*

*de la*

## TRAVERSE DE LEVIS

Limitée

Bureau Chef:

83, rue Dalhousie,

Québec.

J. Edgar Côté, Président.

J.-L. Roberge, Gérant.

Tél. 2-2582 — Tél. 2-5250



Avec les Compliments

de la maison

**J. L. DROLET ENR.**

284, RUE ST-JOSEPH,

Agent du "CHEVROLET"



AVEC LES COMPLIMENTS  
DE

**HOTEL  
CHATEAU CHAMPLAIN**

(200 Chambres)

401, RUE ST-PAUL

Tél: 2-2065

TEL: 3-3087

*Compliments de*

**J.B. JINCHEREAU & FILS ENR**  
ENTREPRENEURS — GENEVAUX

Spécialité:—Construction à l'épreuve du feu

325 RUE RICHARDSON, QUEBEC.



TEL.  
**4-4561**

*Compliments de*

# Garage Levesque

J. A. LEVESQUE, Prop.

— Réparations Générales —

Huile, Gazoline, Accessoire, Peintu-  
rage, Duco, Soudure Oxygène.

Station Officiel de remorquage du Club Automobile

77—85, 1<sup>ère</sup> AVENUE,

Succ. Baie St-Paul, Tél. 65 nuit 87.

Tél: 4-4561

Tél: 3-3381

## LOUIS RHEAUME

BOUCHER

Bœuf, Lard. Mouton, Jambon, Sau-  
cisse, Etc. Lard Frais et Salé,  
Œufs, Légumes.

9 $\frac{1}{2}$ , rue Du Pont,  
QUEBEC.

TEL. 4-3408

Tél: Rés. 7211

## J.-B. CARRIER

MARCHAND-TAILLEUR

Pressage et Réparation  
de toute sorte.

SATISFACTION GARANTIE

299 $\frac{1}{2}$  1<sup>ère</sup> Avenue,  
(St-François d'Assise)

TEL: 3-3761

## MICH. LATULIPPE

Ingénieur - Mécanicien

303, Dorchester, Québec

Fabricant de Bouilloires, Réservoirs  
et Tuyaux.—Appareils de Bouilloires  
stationnaires.—Forge générale.

Spécialité:—Soudure Autogène de  
tous les métaux, et Machine à couper  
le Fer. Une visite est sollicitée.

Réparations de rimes, chassis d'auto

Tél. Bureau: 3-3521 — 6368

Tél. Privés 7587 — 4798

## LACHANCE & FRERE

Marchand de Charbon

et

Bois de Chauffage

211, rue DORCHESTER,  
QUEBEC.

# FRATERNITE-UNIE DES CHARPENTIER ET MENUISIERS D'AMERIQUE

Union Locale 1584

Fondée le 10 mai 1903 avec 29 membres.

Depuis sa fondation à toujours fait honneur à toutes ses obligations;

A toujours réussie d'année en année dans ses conditions de salaires, tant avec les autorités religieuses, civils et les contracteurs.

Le local comprend maintenant 52 membres en bonne tenue

**WILLY PILON**, Président.

**H. PAQUIN**, Vice-Président.

**LUCIEN PILON**, Sec.-Trésorier.

**JOS. MENARD**, Sec. des finances.

**ALD. PREVOST**, Sec.-Trésorier.

Tél: 7785



**JOS. GAUTHIER  
& FILS**

**Contracteurs généraux**

Eglise, Couvent, Ecoles et toutes communautés religieuses. Nous porterons attention spéciale à tous ceux qui nous consulteront.

**18 Chemin de la Canardière**

LIMOILLOU.

## Propriétaires — Locataires

Désirez-vous embellir vos propriétés?

A peu de frais vous pouvez vous procurer de la pierre fine et de la poussière de pierre pour parterres.

Aussi pierre pour préparation et entretien de jeux de tennis, etc.

**Entrepreneurs:—**

Demandez nos prix avant de placer vos commandes.

Service prompt et courtois.

**CARRIERE GIFFARD**

Jos. Bégin, Gérant.

Tél. 4-3981

Livraison à domicile

**J. A. PAINCHAUD**

**MARCHAND EPICIER**

Spécialités:—Thé et Café, Biscuits, Fruits, Bonbons, Cigars et Cigarettes

Spécialité: Tabac en Feuilles

PROVISIONS

**93 $\frac{1}{2}$ , De La Canardière**

TEL. 4-0495

## GERARD PARADIS

EPICIER-RESTAURATEUR

Tabacs, Cigares, Cigarettes, Choc-  
lats, Liqueurs glacées, etc., etc.

Une visite est sollicitée.

160, rue Du Pont, Québec.

TEL. Bureau 2-5267

" Résid. 2-7399 M

## V. COTE & FRERE

ENTREPRENEURS

Tailleurs de Pierre et Granit

187, 1ère Avenue,

St-François d'Assise, Québec.

TEL. 4-3031

## EDGAR DECHENE

Fourrures de toutes sortes

Spécialités :—

Confections et réparations

39, rue Laliberté, Québec

(Près du nouveau Boulevard)

Tél. 4-1221 et 4-0931—Carrière 2-5614

## ELZ. VERREAULT Ltée

Marchand de Pierre et Sable

Pierre concassée,

Artificielle et de Taille.

194 RUE DU PONT,

TEL: 4-2484

## Teinturerie DORCHESTER

ENRG.

Teinture - Nettoyage - Pressage  
Habits pour Hommes, Costumes de  
Dames, Garniture de maison.

Nettoyage de Fourrure et Tapis, etc.  
EXACTITUDE - PROMPTITUDE

Livraison à Domicile

116-120 rue Dorchester,  
QUEBEC.

## LA COUR A BOIS

de Construction

DU

PONT DROUIN, Enrg.

37, 1ère Avenue

Limoilou, — — Québec

TEL. 4-4711

Bois Brut et Préparé de toutes  
sortes pour Construction.

TEL. 4-4861

## L.-ALF. BILODEAU

PIERRE ARTIFICIELLE

et

PRODUITS DE CIMENT

144, Ave RENAUD,

QUEBEC.

COMPLIMENTS DE

LA

## LAITERIE LAVAL

ENR.

ESSAYEZ LES

PRODUITS LAVAL

— Ce sont les meilleurs —

231, 4ème AVENUE

TEL. 4-3551

DEMANDEZ

La BI<sub>E</sub>RE

*Carling*

Carling Brewries,  
Limited.

Dépositaire

**ELZ. FORTIER LTEE**

123, rue St-Dominique,

Tél. 2-2122

**DEUX GARAGES**

à votre Service

**Ouverts Jour et Nuit**

**GARAGE SAM HUOT**

**ENRG.**

Construction à l'épreuve du Feu

34, De La COURONNE, Tél. 3-0944

78, ST-AUGUSTIN, 2-4374

64, ST-HELEINE, 3-0944

QUEBEC.

**HANGARAGE — REMORQUAGE**

Réparations Générales

**SERVICE A. O. A.**

*Compliments  
de*

**F. X. E PROULX**  
TAVERNIER

**LE RENDEZ-VOUS DES SPORTS**

**283 RUE ST-JOSEPH**  
(En face du Théâtre Princess)

**HOTEL TERMINUS**  
CHAMBRES ET PENSIONS

*Repas à toute heure*

SERVICE COURTOIS

**193, rue ST-ANDRE.**

TEL: 2-1084

R. Lefebvre, Prop.

TEL: 2-1143

## BILODEAU LIMITEE

J.-Ign. BILODEAU

Tuiles, Terrazo, Marbre, Ardoise  
Pavages, Trottoirs, Chaînes en gra-  
nit et en béton, etc., etc.

82, RUE RICHELIEU, Québec.

*Compliments  
de*

### JOS. EMOND

ECHEVIN — ALDERMAN

QUEBEC.

CORDIALE BIENVENUE



*A la Fraternité-Union des Char-  
pentiers et Menuisiers de la Pro-  
vince de Québec et plein succès  
à leur congrès.*

## J. SAVARD ENRG.

ENTREPRENEUR-MENUISIER

235-241 ST-OLIVIER,  
QUEBEC.

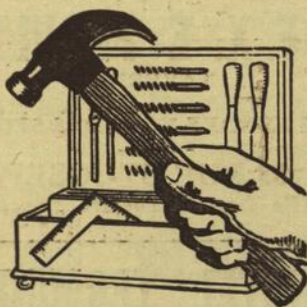
Tél. Bur: 6383

Tél. Privé: 2-7060

Established 1880

Wm. Doyle

H. Doyle



## WM. DOYLE REG'D

MARCHAND - QUINCAILLIER

15, RUE ST-PIERRE,

*Miroirs  
Vitrerie d'Automobile  
Vitrerie générale pour  
Construction.*

## VITRERIE HOBBS GLASS

Manufacturing Co. Limited

90, Côte De La Montagne

Tél: 2-0850

Tél. 2-5376-w

## CHS. BEDARD

Entrepreneur - Menuisier



Spécialité:—

REPARATIONS GENERALES

4 — Côte du Palais — 4  
QUEBEC

TEL. 4-3009

## COUR A BOIS H. DORION

Soyez mon client, s. v. p.  
Be our Customers

Bois de Chauffage et Charbons  
Fire Wood and Coals.  
108, 3ème Avenue,

TEL. 3-2852

## J.-E. GUILLEMETTE

Contracteurs-Electriciens

Manufacturiers d'ascenseurs de  
passages et fret.

228 RUE DU ROI

Tél: 5297

## FOREST SERVICE GARAGE

Lavage, Graissage, Huilage et  
réparations de toute marque d'Auto.

149, Richardson,  
110<sup>1</sup>/<sub>2</sub> de l'Eglise, Québec.

BIENVENUE AUX  
CONVENTIONNISTES

**Chambres et Repas**

Servis à toute heure

BONNE CUISINE CANADIENNE

Bienvenue à Tous

CHEZ

**MDE J.-U. LEVESQUE**

94, de la Couronne,  
TEL: 2-6315

*Compliments*

*Union Typographique*

*de Québec*

*No 302*



*Affiliée à l'Union Typographique*

*Internationale en 1872.*

TELS: Atelier 6761 — Rés. 3-4779

## EAST & MASSON

Entrepreneurs-Généraux

Spécialité: Ouvrage en Bois

—

Menuiserie de toutes sortes.

—

Tout ouvrage exécuté avec soin.

—

17½ — 19, Ave Cartier

QUEBEC.

Tél: 2-5460 — 2-5461

## BELLEAU, AUGER & TURGEON

— LTEE —

ASSURANCES



Edifice de la Banque Nationale

71 RUE ST-PIERRE

## LA LAITERIE FRONTENAC LTEE

Elle encourage les ouvriers  
et

Les ouvriers l'encourage.

MERCI.

—

142 rue De L'EGLISE

—

Tél: 7175

## FERLAND & FRERE

Limitée

ENTREPRENEURS GENERAUX

Manufacturiers de

—

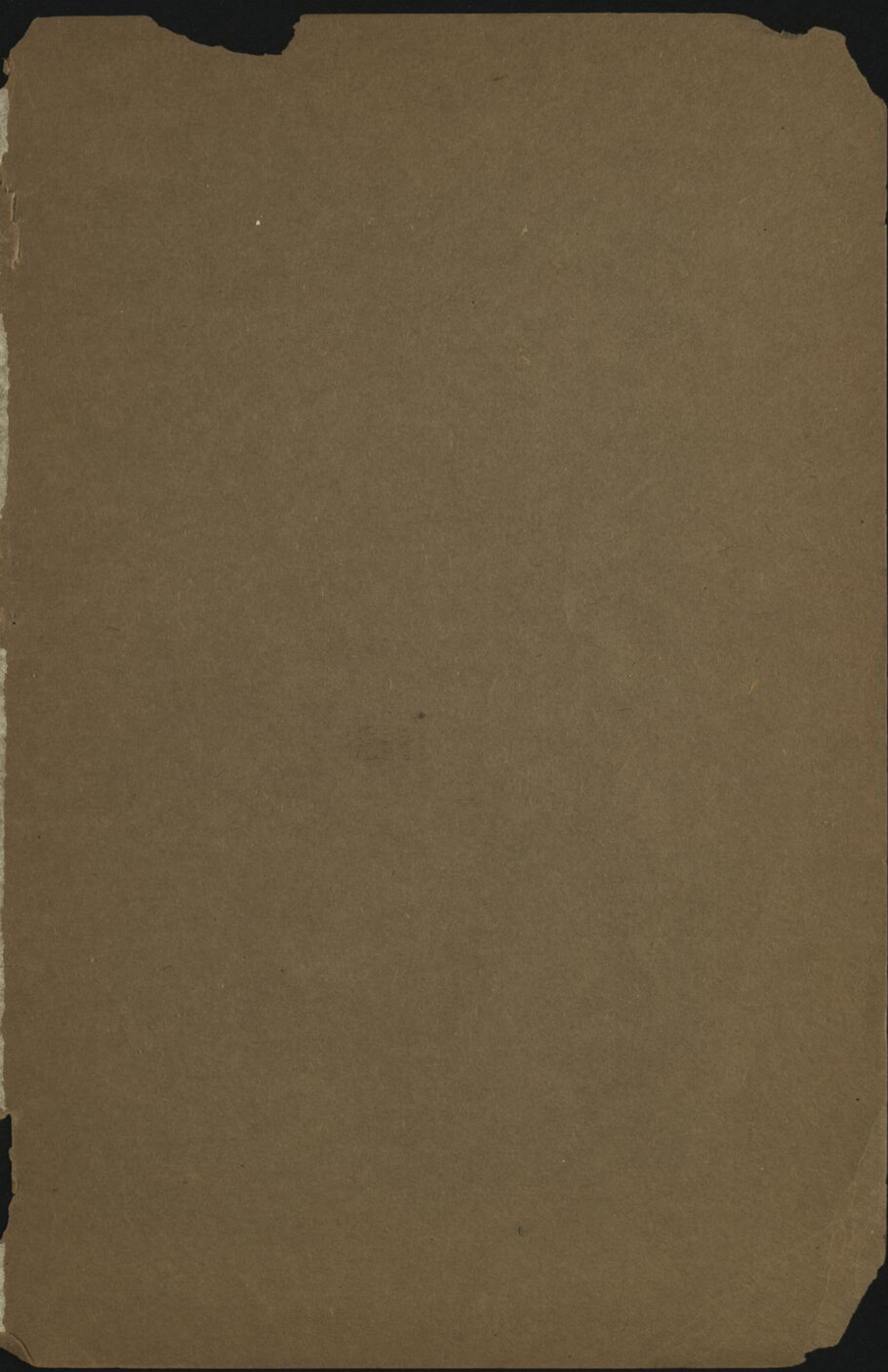
Portes, Chassis, Persiennes, Etc.

—

Bureau: 2-1990 — Rés. 5743 — 4861

44, RUE FLEURIE,

QUÉBEC.



BNQ



C000257562

P. LAROSE Enr., Imprimeur, Québec.



1